Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Dimanche 08 Novembre 2026 N° 3891 Prix: 10 DA Quotidien National d'Information

PÉNURIE DE L'HUILE DE TABLE

Les assurances des producteurs

P2

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Les chambres froides dans le viseur des autorités

- CONTRÔLE DE LA QUALITÉ AUX FRONTIÈRES
- DEUX NOUVEAUX LABORATOIRES INAUGURÉS AU PORT ET À L'AÉROPORT D'ALGER P3



CAMPAGNE ÉLECTORALE DES ÉLECTIONS LOCALES

Convaincre des électeurs en quête de résultats concrets

P3

IRAN-ETATS-UNIS

Doha croit toujours à un accord malgré les tensions militaires

P11

FOOT/ SUPERCOUPE D'AFRIQUE/ USM ALGER

Les "Rouge et Noir" pour un deuxième sacre face à Mamelodi Sundowns

P9

EXTENSION DE LA COUVERTURE ASSURANTIELLE DU PARC IMMOBILIER

L'AADL signe une convention avec la SAA

La filiale de gestion immobilière de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL Gest-Immo) a signé une convention de partenariat avec la Société nationale d'assurances (SAA), dans le but de renforcer la protection du parc immobilier réalisé dans le cadre de la formule location-vente et d'étendre la couverture assurantielle pour englober ses différents biens immobiliers, meubles et équipements, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Agence. La convention a été signée par le directeur général de l'AADL Gest-Immo, Djalel Eddine Dahmani, du PDG de la SAA, Youcef Benmicia, en présence de cadres des deux entreprises, selon la même source. La couverture d'assurance englobe le parc immobilier, les biens immobiliers et meubles, ainsi que les pannes pouvant toucher les machines et équipements, les catastrophes naturelles et la responsabilité civile entre autres risques.
A cette occasion, une série de sessions de formation ont été lancées au profit des cadres de l'AADL Gest-Immo, spécialisés dans le domaine des assurances dans le but de renforcer leurs connaissances et de développer leurs compétences professionnelles en termes de gestion et de suivi.
Le partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts de l'AADL Gest-Immo visant à renforcer la protection du parc immobilier réalisé sous la formule vente-location et le développement des compétences de ses ressources humaines, ce qui contribuera à améliorer l'efficacité de la gestion au sein des pôles urbains et à renforcer la performance institutionnelle, conclut le document.

ADRAR

1 050 tonnes de produits algériens exportés vers le Niger

Dans le cadre du renforcement des exportations algériennes vers les marchés africains, la wilaya d'Adrar accueille des opérations d'exportation programmées au profit de neuf entreprises économiques. Ces exportations concernent notamment les dattes sèches, le sel, les produits d'entretien et le savon, à destination du Niger. La quantité totale des produits exportés est estimée à 1 050 tonnes. Cette initiative vise à soutenir les échanges commerciaux avec les pays voisins et à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés africains.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

96 kg de cocaïne et 205 kg de cannabis saisis

Les services de la Sûreté nationale ont démantelé, dans l'ouest du pays, deux réseaux criminels à ramifications internationales spécialisés dans le trafic de drogues dures en provenance du Maroc. Ces opérations ont permis la saisie de plus de 96 kg de cocaïne et l'arrestation de douze individus, selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).
Menées par le Service régional de lutte contre le crime organisé d'Oran, les investigations ont permis d'identifier les structures des deux réseaux, dirigés par des trafiquants marocains opérant depuis le Maroc et l'Europe, ainsi que leurs relais dans l'ouest du pays.
Les enquêteurs ont également saisi trois camions, onze véhicules et trois motocyclettes, outre une somme de plus de 215 millions de centimes provenant des activités criminelles.
La valeur globale des saisies est estimée à plus de 200 milliards de centimes.
Par ailleurs, plusieurs opérations menées à Tlemcen, Naâma, Oran et Béchar ont permis de démanteler dix réseaux de trafic de stupéfiants, d'arrêter 28 individus et de saisir 205 kg de cannabis traité en provenance du Maroc.
Les suspects ont été présentés devant les procureurs de la République territorialement compétents.

R.N

PÉNURIE DE L'HUILE DE TABLE

Les assurances des producteurs

Pas moins de 4 grands groupes agroalimentaires ont tenu à rassurer les consommateurs algériens sur la régularité et le rythme maximal de l'activité de leurs unités de production de l'huile de table à travers le territoire national.



Face à la pénurie d'huile de table que connaît le pays ces derniers jours, les plus grands producteurs de ce produit essentiel ont décidé de monter au créneau pour rassurer un tant soit peu les consommateurs. En effet, plusieurs groupes agroalimentaires nationaux ont assuré que leurs unités de production d'huile de table, à travers le territoire national, poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de garantir l'approvisionnement normal du marché.
Dans ce cadre, la Société Holding Agrodiv a indiqué, dans un communiqué, que toutes les unités de production d'huile de table relevant de sa filiale "Mahroussa" fonctionnent à pleine capacité, normalement et sans interruption, afin d'assurer l'approvisionnement du marché national en continu, 24H/24 et 7J/7. Le Directeur général d'Agrodiv, Hamitouche Lamri, a effectué une visite d'inspection à la filiale Mahroussa, spécialisée dans la transformation et le raffinage des huiles alimentaires de la marque "Safia". Il a ainsi inspecté les différents ateliers de l'usine et ses lignes de production, et s'est enquis des conditions de travail, des opérations de production et de la situation générale de l'établissement.
A cette occasion, le responsable s'est félicité des conditions de travail, saluant les efforts consentis par les travailleurs et les cadres de l'entreprise pour assurer la continuité de la production et la disponibilité de ce produit de première nécessité sur le marché national. L'entreprise dispose de stocks suffisants et sécurisés de matières premières et de produits finis, lui permettant de répondre aux besoins du marché national, a noté le communiqué, soulignant que les opérations de distribution et d'approvisionnement se poursuivent quotidiennement à travers les points de vente de l'entreprise et les différents circuits de distribution agréés. La société a fait savoir que son réseau de distribution compte 138 distributeurs à travers le territoire national, assurant que le produit est commercialisé à des prix réglementés et stables.
Côté entreprises privées, le groupe agroalimentaire Cevital a indiqué, dans un communiqué, veiller en permanence à assurer l'approvisionnement du marché national en huiles alimentaires, assurant qu'"aucune perturbation de la production ou de la distribution n'a été enregistrée". Le groupe agroalimentaire LaBelle a, lui aussi, assuré que ses unités de production poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de répondre aux besoins du marché national et de fournir des quantités suffisantes pour couvrir les besoins des consommateurs dans les différentes régions du pays. Il a réaffirmé, dans un communiqué, son engagement à "poursuivre la production et l'approvisionnement de manière continue, afin de préserver la stabilité du marché et de garantir la disponibilité permanente de ce produit de première nécessité". Pour sa part, le groupe agroalimentaire SIM a indiqué que "la production d'huile de table se poursuit normalement sous ses deux marques commerciales +Zitna+ et +Bahia+", ajoutant que ses unités de production fonctionnent régulièrement et que les matières premières sont disponibles. Le groupe a également assuré qu'il "veillera à garantir l'approvisionnement afin de répondre aux besoins du marché national". Reste à savoir si cette sortie publique des principaux producteurs mettra fin aux tensions en matière de disponibilité dans les commerces de ce produit de première nécessité.

Synthèse : A.C

TOURISME

Plus de 2.100 guides touristiques se mettent à l'anglais

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé, dans un communiqué, le lancement, à partir de d'aujourd'hui et en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, d'une session de formation en anglais de spécialité au profit de plus de 2 100 guides touristiques. Selon la même source, cette initiative s'inscrit « dans le cadre de la stratégie de l'État visant à qualifier et à valoriser les ressources humaines, ainsi qu'à renforcer les compétences professionnelles des acteurs du secteur touristique, notamment les guides touristiques et les gestionnaires d'établissements hôteliers, afin de garantir une expérience touristique de qualité, conforme aux normes internationales et mettant en valeur les richesses culturelles et historiques dont regorge l'Algérie ».
À cet effet, le ministère, en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, lance une formation en anglais de spécialité destinée aux guides touristiques à travers l'ensemble des wilayas du pays. Cette initiative vient concrétiser « la convention-cadre conclue entre les deux ministères et traduit l'intérêt particulier accordé par l'État à l'amélioration du niveau de qualification des professionnels, en vue de leur permettre de fournir des prestations de qualité reflétant l'authenticité et l'hospitalité de la destination Algérie ».
Cette formation, qui se poursuivra jusqu'au 19 novembre en cours, s'étalera sur dix jours, à raison de six heures par jour. Elle concernera plus de 2 100 guides touristiques ayant préalablement passé un test de positionnement entre le 2 et le 5 novembre, au niveau des instituts et centres de formation et d'enseignement professionnels. Elle vise à « améliorer les capacités de communication des guides touristiques en langues étrangères, afin de faciliter l'accompagnement des touristes étrangers et de leur assurer des prestations touristiques répondant aux normes professionnelles, à la hauteur de la qualité de l'accueil et de l'hospitalité algériens ». Elle ambitionne également de « renforcer les compétences des guides touristiques, considérés comme les premiers interlocuteurs des visiteurs et les ambassadeurs locaux de la destination Algérie ».
Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une stratégie intégrée du ministère du Tourisme et de l'Artisanat visant à investir dans le capital humain, considéré comme « un pilier fondamental pour l'amélioration de la qualité des prestations dans le secteur ».

R.N

INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'état d'avancement du projet Hyundai Algérie examiné

Le ministre de l'Industrie, Farid Kortal, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, une délégation de la société « Hyundai Motor Manufacturing Algeria », en présence de représentants d'entreprises coréennes de sous-traitance opérant dans le domaine de la fabrication de pièces détachées et de composants automobiles, ainsi que de cadres du ministère, a indiqué un communiqué de ce dernier. Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du projet d'investissement de l'entreprise en Algérie et à l'examen de son niveau de préparation en vue du lancement effectif de l'activité de fabrication. Les discussions ont également porté sur les moyens de développer les partenariats industriels avec les fournisseurs et les entreprises coréennes de sous-traitance, ainsi que sur l'élargissement des perspectives de coopération avec les opérateurs locaux, notamment les entreprises algériennes de sous-traitance, dans le but de renforcer l'intégration locale de l'industrie des composants automobiles et d'augmenter le taux d'intégration nationale.
Dans ce cadre, il a été souligné que le secteur de l'Industrie poursuivra son accompagnement du projet et apportera le soutien nécessaire à la satisfaction de ses différentes exigences, à travers le renforcement de la coordination avec l'ensemble des parties concernées, afin de contribuer à accélérer son entrée en phase de production, a précisé la même source.

R.N

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Les chambres froides dans le viseur des autorités

Le gouvernement entend renforcer les mécanismes de contrôle du marché afin de lutter contre la spéculation et les pratiques commerciales frauduleuses à l'origine de la hausse des prix des produits de large consommation. Cette démarche repose notamment sur une nouvelle plateforme nationale destinée au suivi quotidien et en temps réel des prix, des volumes commercialisés et des stocks disponibles.



Le dispositif a été présenté jeudi 5 novembre par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, lors d'une réunion interministérielle élargie aux walis par visioconférence, consacrée au lancement officiel de cette plateforme.
Cette initiative intervient dans un contexte marqué par des tensions sur l'approvisionnement de certains produits alimentaires, notamment la pomme de terre, dont la disponibilité et les prix suscitent des préoccupations sur les marchés depuis plusieurs jours. Le produit est notamment concerné par le prix plafond de 90 dinars le kilogramme fixé par les pouvoirs publics pour la vente au détail au début du mois d'octobre.
Lors de cette réunion, le Premier ministre a évoqué des résistances au changement dans certaines pratiques commerciales, estimant qu'elles ne pouvaient être imputées aux agriculteurs respectant les règles de transparence. Il a également rappelé que les aides publiques accordées au secteur agricole devaient contribuer à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.
Sifi Ghrieb a réaffirmé la détermination des pouvoirs publics à combattre la spéculation, avertissant que tous les moyens disponibles seraient mobilisés contre les pratiques portant atteinte à l'approvisionnement et aux prix des produits alimentaires. Il a toutefois souligné que les agriculteurs et les commerçants étaient en droit de réaliser des bénéfices et de développer leurs activités, à condition de respecter la réglementation et les règles de transparence.
Le chef de l'Exécutif a particulièrement insisté sur la nécessité de renforcer le contrôle des chambres froides et des espaces de stockage. Il a appelé à une meilleure connaissance des quantités entreposées et à la déclaration de l'ensemble des stocks, afin de prévenir la rétention de marchandises et les pratiques spéculatives.
La nouvelle plateforme constitue, à cet égard, un instrument de suivi destiné au gouvernement, aux walis, aux services de sécurité et aux différentes administrations concernées. Elle doit permettre de centraliser des données actualisées sur les prix, les quantités produites et commercialisées, les destinations des marchandises ainsi que les stocks disponibles dans les chambres froides.
Selon Sifi Ghrieb, l'objectif est notamment de connaître les volumes vendus, les prix pratiqués et les destinataires des produits, afin de disposer d'une meilleure visibilité sur le fonctionnement des circuits de distribution.
Le Premier ministre a, enfin, confié aux walis la responsabilité des informations et des observations renseignées sur cette plateforme. Il a également prévenu que la mise en œuvre de ce dispositif pourrait se heurter à des résistances de la part des acteurs impliqués dans des pratiques spéculatives, tout en affirmant que les opérateurs travaillant dans la transparence n'avaient aucune raison de s'y opposer.

Synthèse : Sid Ali

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ AUX FRONTIÈRES

Deux nouveaux laboratoires inaugurés au port et à l'aéroport d'Alger

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé samedi à Alger à l'inauguration de deux laboratoires d'analyse et de contrôle de la qualité, implantés respectivement au port d'Alger et à l'aéroport international Houari-Boumediene. Ces nouvelles structures visent à renforcer le contrôle des marchandises aux frontières, à lutter contre la fraude et à protéger la santé des consommateurs, tout en contribuant à la préservation de l'économie nationale.
S'exprimant à cette occasion, le Premier ministre a souligné l'importance de ces infrastructures dans le renforcement des mécanismes de contrôle et de vérification de la conformité des produits aux normes en vigueur. Il a estimé que leur mise en service constituait un apport supplémentaire pour l'économie nationale, dans la mesure où elles permettront d'accélérer les opérations d'analyse des marchandises et de faciliter leur transit.
Sifi Ghrieb a précisé que la réalisation de ces laboratoires s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors de la réunion du Conseil des ministres du 7 juin 2026. Celles-ci portent sur la création de structures similaires au niveau de l'ensemble des ports et aéroports du pays.
La cérémonie d'inauguration au port d'Alger s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, et le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Étaient également présents les ministres des Transports, Saïd Sayoud, de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ainsi que le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi.
Ces laboratoires sont destinés à soumettre les produits importés et les marchandises concernées aux analyses et examens nécessaires avant leur mise sur le marché national. Ils permettront notamment de vérifier leur conformité aux normes et aux spécifications techniques en vigueur, grâce au renforcement des capacités nationales en matière d'analyses scientifiques. Leur mise en service devrait également apporter un soutien technique et scientifique aux services chargés du contrôle de la qualité, en renforçant les moyens de détection des produits non conformes et des pratiques frauduleuses. À travers ces nouvelles infrastructures, les pouvoirs publics entendent consolider le dispositif de protection du consommateur, préserver sa santé et sa sécurité et renforcer la confiance dans la qualité des produits commercialisés sur le marché national. Le développement de ces capacités de contrôle aux frontières constitue également un levier pour sécuriser les échanges commerciaux et protéger l'économie nationale.

R.N

CAMPAGNE ÉLECTORALE DES ÉLECTIONS LOCALES

Convaincre des électeurs en quête de résultats concrets

Parmi les outils de communication de la campagne électorale des élections locales, qui vient de démarrer, arrêtons-nous sur ces panneaux placardés d'affiches à l'effigie de candidats rayonnant d'enthousiasme, sous des slogans à déplacer les montagnes.
L'image paraît quelque peu surréaliste lorsqu'on la compare à l'état d'esprit actuel de la population. Dans les marchés, dans les quartiers et jusque dans les discussions familiales, les thèmes dominants les discussions sont : coût de la vie, la disponibilité de certains produits, les difficultés de transport, de l'état des routes ou encore l'accès aux services publics, dont l'eau courante.
Justement, certaines communes, parfois pauvres, ont poussé le paradoxe jusqu'à édifier des fontaines et des jets d'eau d'agrément alors que les robinets de leurs administrés soufflent de l'air sous l'effet du stress hydrique. Le ramassage des ordures se fait à l'emporte-pièce le et les dépotoirs sauvages enlaidissent les quartiers. La liste des dysfonctionnements serait très longue a établir et les élus semblent désarmés, négligents ou incapables de gérer l'espace que leurs électeurs les ont mandaté de s'en occuper.
C'est dans cette atmosphère morose que les prétendants au pouvoir local tenteront de convaincre les votants de leur donner leur voix. Pendant vingt jours, ils promettront monts et merveilles mais, une fois en poste, ils pleureront la faiblesse de leurs moyens et les limites de marge de manœuvre.

LE DÉVELOPPEMENT COMMENCE AU NIVEAU DES COMMUNES

Du 5 au 24 novembre, les candidats aux Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) sembleront tout-puissants, aptes à transformer le plomb en or. Mais hormis leurs proches et leurs obligés, leur crédibilité sera toujours suspectée.
Pourtant, c'est au niveau des communes que le développement du pays commence ou s'arrête. Et les prérogatives de l'élu local, en particulier le président, sont énormes. Jugez-en.
L'APC intervient, entre autres, dans la gestion des équipements communaux, l'aménagement urbain, l'hygiène, l'environnement, les espaces publics et certains services de proximité. Elle délibère sur les affaires relevant de ses compétences et participe à l'élaboration du budget communal. Son chef, qui dirige également l'exécutif communal, met en œuvre les décisions et exécute ce budget.
L'APW agit à une autre échelle. Elle participe à la définition des priorités de développement de la wilaya, dans des domaines tels que les transports, l'habitat, la santé, l'éducation, l'agriculture, l'environnement, l'investissement et l'emploi. Elle se prononce sur les questions relevant de ses compétences et peut formuler des propositions aux autorités concernées.
Il est vrai que le wali, en sa qualité de représentant de l'Etat, a son mot à dire sur la gestion des communes sous sa responsabilité, mais il ne peut interférer dans leurs affaires sauf dans des extrêmes. Les assemblées ne disposent donc ni de tous les leviers administratifs ni de la maîtrise de l'ensemble des politiques publiques. Ils possèdent, toutefois, un large rayon d'action qui leur permet d'appliquer leur politique.

LA PARTICIPATION RESTE L'INCONNUE

On le voit actuellement où les citoyens font face à la cherté de la vie et à la rupture de certains produits de large consommation, les APC et les APW semblent absentes du terrain, laissant aux services centraux du gouvernement se débattre avec les contrôles et engager le bras de fer avec la spéculation.
Bref, selon les chiffres communiqués par l'Autorité nationale indépendante des élections, 6 065 listes regroupent 162 864 candidats. Pour les assemblées communales, 5 631 listes sont en lice, avec plus de 141 000 candidats. Les assemblées de wilaya comptent, elles, 434 listes et près de 21 500 candidats. Les jeunes représentent un peu plus de 54 % des candidatures, tandis que les femmes en constituent près de 12 %. Ces chiffres témoignent d'une présence importante de nouveaux profils, même si la participation effective des électeurs reste une inconnue.
Un autre élément donne à ce scrutin une dimension particulière : le nouveau découpage territorial, qui porte le pays à 69 wilayas et 1 541 communes. Les élections se déroulent donc dans une configuration administrative renouvelée, avec des circonscriptions et une répartition des sièges adaptées à cette nouvelle carte.
L'enjeu ne se mesure pas seulement au nombre de candidats. Il se situe aussi dans la capacité des partis et des listes indépendantes à convaincre une population qui attend des résultats tangibles.
Au-delà des programmes et des slogans idéologiques, les Algériens jugeront les candidats à partir de questions très concrètes : une rue entretenue, un quartier mieux desservi, des démarches administratives moins compliquées, des équipements fonctionnels ou une meilleure écoute des habitants. La proximité constitue à la fois la force et la responsabilité des élus locaux. Reste à savoir si cette campagne parviendra à convaincre les électeurs que leur vote peut réellement peser sur la gestion de leur commune et de leur wilaya.

Mohamed Badaoui

NORMES PRUDENTIELLES DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

Les projets de règlements examinés par la Banque d'Algérie

Le Conseil monétaire et bancaire s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Mohand Bourai, Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), en session ordinaire, consacrée notamment à l'examen de projets de règlements relatifs aux normes prudentielles des banques et établissements financiers pour renforcer l'alignement du dispositif règlementaire avec les standards et recommandations internationaux, a indiqué un communiqué du Conseil, un organe relevant de la BA. "La réunion du Conseil a été notamment consacrée à l'examen de projets de règlements relatifs aux normes prudentielles des Banques et Etablissements Financiers et ce dans l'objectif de renforcer l'alignement du dispositif règlementaire avec les standards et recommandations internationaux en matière de réglementation et de supervision bancaires, tout en intégrant les spécificités des opérations de banque relevant de la finance islamique", a précisé la même source.
Le Conseil a ainsi examiné et validé le projet de règlement portant ratios de solvabilité applicables aux banques et aux établissements financiers, le projet de règlement relatif aux grands risques et aux participations, ainsi que le projet de règlement relatif au classement et au provisionnement des créances et des engagements hors bilan des Banques et Etablissements Financiers.
Les travaux du Conseil monétaire et bancaire ont également porté sur la détermination du taux de la prime de garantie des dépôts bancaires, ajoute la même source.

R.E

PLF 2027

Le renforcement les ressources financières de l'Etat en point de mire

Le ministre des Finances, M. Mohamed Lamine Lebbou, a affirmé, jeudi lors d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux réponses aux questions des députés concernant le projet de loi de finances (PLF) 2027, que ce texte vise à diversifier les recettes publiques et à attirer les fonds informels, tout en limitant l'impact de la vague inflationniste enregistrée à l'échelle mondiale et en préservant le pouvoir d'achat du citoyen. Il a précisé que ce projet reflète le caractère social de l'Etat et ses engagements en matière de protection du pouvoir d'achat des catégories à faible revenu, tout en rationalisant les dépenses publiques, en diversifiant les recettes et le recouvrement fiscal et en soutenant la transition vers une économie productive.
S'agissant de la diversification des recettes publiques et de l'attraction des fonds informels, M. Lebbou a indiqué que le projet de loi prévoit des mesures visant à encourager l'investissement productif et à soutenir les secteurs hors hydrocarbures, notamment les start-up, de manière à élargir l'assiette économique et fiscale sans augmenter les taux d'imposition. Il a ajouté que ces mesures portent notamment sur l'amélioration du recouvrement fiscal, le renforcement du rendement de l'administration fiscale, la lutte contre l'évasion fiscale, ainsi que l'amélioration du contrôle et du respect de la conformité fiscale. Il a également assuré que le PLF 2027 accorde une importance particulière au soutien à la croissance économique et à l'accélération de la réalisation des grands projets économiques à fort rendement, notamment dans les secteurs des mines, des transports, de l'industrie, de l'agriculture et des industries agroalimentaires.
En réponse aux questions des députés sur les équilibres financiers de l'Etat, le ministre a affirmé que le niveau de la dette publique en Algérie reste inférieur au seuil de référence retenu pour les marchés émergents, relevant que le déficit budgétaire n'est pas propre à l'Algérie. A ce propos, il a mis l'accent sur la nécessité d'évaluer le niveau de la dette publique au regard de l'évolution du produit intérieur brut (PIB), rappelant que "99 % de la dette publique est intérieure, ce qui nous confère une grande autonomie dans la prise de nos décisions économiques".

R.E

COMMERCE EXTÉRIEUR

la zone franche de Tindouf opérationnelle avant fin 2026

Les travaux de réalisation de cette zone stratégique, située à proximité du poste frontalier, ont été entièrement parachevés et un projet de décret exécutif portant création d'un établissement public chargé de la gestion des zones franches, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement.



Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a indiqué, jeudi lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la nation, que la zone franche commerciale dans la wilaya de Tindouf sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours, ce qui permettra de développer les échanges commerciaux internationaux avec les pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment les exportations nationales. Il a précisé que "ce projet stratégique, s'étendant sur une superficie de 200 hectares, dont la première pierre a été posée en 2024 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'inscrit dans la vision de l'Etat visant à promouvoir les échanges commerciaux avec la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'Ouest".
M. Rezig a assuré que les travaux de réalisation de cette zone stratégique, située à proximité du poste frontalier, ont été entièrement parachevés, faisant de ce projet un espace intégré comprenant six grands entrepôts, de vastes espaces dédiés aux exposants, un centre de contrôle des marchandises, une base de vie, une administration abritant les sièges des services douaniers, bancaires et d'assurance, ainsi que des infrastructures de services et de sécurité et un centre de santé, offrant ainsi un environnement de travail intégré aux opérateurs économiques.
Il a, à cet égard, fait état de l'élaboration d'un projet de décret exécutif portant création d'un établissement public chargé de la gestion des zones franches, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, mettant en avant "la coordination entre les services du ministère et l'ensemble des secteurs concernés afin de finaliser les procédures de livraison définitive et de mettre l'infrastructure en exploitation effective, pour en faire un espace commercial et logistique central soutenant la compétitivité des opérateurs et renforçant notre présence économique en Afrique". Il a, par ailleurs, rappelé que la stratégie nationale de développement des exportations repose sur l'amélioration de l'infrastructure générale dédiée à l'exportation, la facilitation de l'activité des entreprises exportatrices et l'élaboration de plans d'exportation spécifiques pour les filières prioritaires, notamment les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, les dispositifs médicaux, la pétrochimie, les mines et les services numériques et technologiques, tout en accompagnant les entreprises exportatrices et celles disposant de capacités à l'export.
Evoquant les mécanismes concrets mis en place par l'Etat pour accompagner les exportateurs, le ministre a indiqué que le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) avait enregistré, en 2025, le dépôt de 3.900 dossiers d'exportateurs souhaitant bénéficier de la prise en charge d'une partie des frais de participation aux manifestations économiques internationales et des coûts du transport international. Il a, dans le même contexte, fait savoir que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré, en 2025, une hausse d'environ 972 millions de dollars par rapport à 2024, pour atteindre 5,16 milliards de dollars à la fin de l'année 2025.
Concernant le développement des exportations dans la filière de la datte, M. Rezig a souligné que les indicateurs enregistrés durant la période allant de 2024 au premier semestre de 2026 faisaient ressortir une "évolution positive notable" des exportations de ce produit, reflétant le dynamisme que connaît cette filière.

R.E

TRANSPARENCE FISCALE

L'Algérie obtient la notation "conforme pour l'essentiel" de l'OCDE

L'Algérie a obtenu la notation "conforme pour l'essentiel" à la norme internationale de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, à l'issue de la publication du rapport d'examen par les pairs sur la transparence et l'échange de renseignements sur demande concernant l'Algérie (deuxième cycle), élaboré par le Forum mondial relevant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale des impôts (DGI). Publié le 3 novembre 2026, ce rapport présente les résultats de l'évaluation du cadre juridique algérien en vigueur au 12 août 2026, ainsi que de sa mise en œuvre pratique en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales durant la période allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2025, a précisé la même source.
L'Algérie, qui a rejoint le Forum mondial en 2021, a fait l'objet d'une première évaluation portant sur le cadre juridique régissant la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, ainsi que sur son application effective. A l'issue de cet examen, le Forum mondial a jugé l'Algérie "largement conforme" à la norme internationale en la matière, ce qui traduit l'existence d'un dispositif juridique et institutionnel assurant globalement la disponibilité des renseignements pertinents, ainsi que leur accès et leur échange à des fins fiscales. L'évaluation relève notamment les avancées significatives enregistrées par l'Algérie durant la période concernée, à travers l'adoption de réformes législatives, réglementaires et opérationnelles visant à renforcer la transparence fiscale. Les travaux d'évaluation ont été pilotés par le ministère des Finances, à travers la Direction générale des impôts, chargée de la coordination avec l'ensemble des départements ministériels et des institutions publiques membres du groupe de travail interministériel, a ajouté le communiqué.
Le rapport met également en évidence les avancées considérables réalisées par la DGI dans la mise en œuvre des normes internationales en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, notamment à travers la ratification de la Convention multilatérale d'assistance administrative mutuelle, qui élargit considérablement le champ de la coopération fiscale internationale de l'Algérie. Il souligne également la création, en octobre 2024, d'une unité d'échange international de renseignements, ayant contribué au renforcement des capacités opérationnelles de la DGI dans ce domaine.
La publication de ce rapport, assortie de l'attribution officielle de la notation "conforme pour l'essentiel", constitue une étape importante dans le processus d'alignement du dispositif national sur les normes internationales en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, en vue de lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales ainsi que les flux financiers illicites et de mobiliser des ressources fiscales durables, a conclu la même source.

R.E



SIDI BEL-ABBES

Lancement des travaux de réhabilitation des façades d'immeubles



Les travaux de réhabilitation et d'aménagement des façades extérieures de plusieurs ensembles résidentiels et immeubles situés le long des principaux axes urbains ont été récemment lancés dans la ville de Sidi Bel-Abbes, dans le cadre d'un programme visant à améliorer le cadre urbain et à rehausser l'esthétique de la ville, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Financée sur le budget de la wilaya au titre des exercices 2025 et 2026, cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation du parc immobilier. Sa mise en œuvre est supervisée par la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), conformément aux orientations du wali, Kamel Hadji, visant à embellir les entrées de la capitale de la wilaya, ainsi que ses principales artères.

Les travaux en cours comprennent le traitement des fissures et le ravalement des façades extérieures des bâtisses ciblées. Ils touchent, notamment sur la route de Tessala, un ensemble immobilier de 550 logements publics locatifs (LPL).

Ces interventions concernent également l'axe reliant le rond-point du quartier «le Rocher» à celui de l'Agence foncière, qui constitue l'une des entrées majeures de la ville. Le projet comprend l'aménagement des façades de 109 logements sociaux participatifs (LSP) au quartier « Ettounsi », 110 logements de même type au quartier « Benhaddou », en plus de 169 logements au quartier « Bouabdallah » et de 205 logements au quartier « les palmiers».

Au centre-ville, les travaux ciblent l'immeuble situé à l'intersection des rues « Larbi Tebessi » et de « la République », où se poursuivent les opérations de peinture des façades et de traitement des lézardes, parallèlement au curage et au nettoyage des sous-sols et caves.

La même source a précisé que ces chantiers se poursuivront afin de toucher d'autres axes et immeubles d'habitation programmés ultérieurement, de manière à conférer une harmonie visuelle renforçant l'attractivité du tissu urbain de la ville et contribuant à la promotion du cadre de vie des citoyens.

KHENCHELA

Convention de coopération entre l'université Abbas Laghrour et celle chinoise Weifang

Une convention de coopération internationale a été signée jeudi entre l'université Abbes Laghrour de Khenchela et son homologue Weifang de la province chinoise de Shandong, a-t-on indiqué dans un communiqué de l'université de Khenchela.
Le communiqué a précisé que "le recteur de l'université Pr. Abdelouahad Challa a procédé, dans le cadre de l'ouverture sur l'environnement international de l'université et la construction de partenariats stratégiques efficaces, à la signature d'une convention avec l'université chinoise Weifang afin de consolider la coopération scientifique et l'échange d'expériences dans les domaines des énergies renouvelables, l'agronomie et l'aquaculture".
Selon le document, "les dispositions de la convention portent aussi sur la consolidation des perspectives de coopération en matière d'enseignement de la langue chinoise en Algérie et d'enseignement de la langue arabe en Chine".
"La convention offre l'opportunité de mobilité aux étudiants, enseignants et fonctionnaires des deux universités en plus du développement de la coopération en recherche dans les spécialités d'intérêt commun de sorte à élargir le partenariat scientifique et à renforcer l'ouverture de l'université de Khenchela sur son environnement international", selon le communiqué.
Le communiqué affirme que cette coopération internationale vise, à travers des échanges de visites scientifiques et des stages aux étudiants et enseignants, à "développer la performance académique et scientifique de l'université de Khenchela et renforcer sa présence à l'internationale''.

TIZI-OUZOU

75% de l'opération de pose de détecteurs de monoxyde de carbone effectuée

L'opération de pose de détecteurs de monoxyde de carbone, menée dans le cadre de l'opération de prévention des risques liés à ce gaz, à travers la wilaya de Tizi-Ouzou a atteint un taux de près de 75%, rapporte un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz publié jeudi.
Selon le même document, au total 673.670 détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés au profit de 336.835 foyers depuis le lancement de l'opération le 29 mars 2023, ce qui représente un taux d'avancement de 74,49% de foyers doté de cet appareil, à raison de deux détecteurs par foyer.
La direction de distribution précise que deux contraintes ralentissent la pose de cet équipement dans l'ensemble des foyers. Il s'agit de l'absence des habitants lors des passages des équipes, et le refus de 1.101 abonnés de voir poser ces appareils qui peuvent sauver des vie.
L'entreprise rappelle que ces détecteurs sont fournis et posés à titre gratuit, et que l'opération de pose permet également de vérifier la conformité des installations intérieures.
Aussi une invitation est lancée aux familles dont les foyers ne sont pas encore équipés de cet appareil, à se rapprocher de leur agence commerciale pour fixer un rendez-vous.

MILA

Ouverture d'un nouveau bureau de poste à Oued Athmania

Un nouveau bureau de poste a été mis en service dans le centre de la commune d'Oued Athmania (Mila), a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya de la Poste et des Télécommunications, Mohamed Dilma.
Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'une enveloppe financière de plus de 11,5 millions de dinars a été allouée à cette opération qui a consisté à réaménager des locaux appartenant à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).
M. Dilmi a ajouté que cette collectivité locale dispose actuellement de six bureaux relevant d'Algérie Poste, ainsi que de deux distributeurs automatiques de billets dont l'un a été mis en service en 2026.
Selon le responsable, l'ouverture d'un nouveau bureau de poste à Oued Athmania "procède d'une volonté d'Algérie Poste de se rapprocher des citoyens et d'améliorer le service dû aux usagers".
Il a également rappelé qu'Algérie Poste dispose de 88 bureaux de poste sur le territoire de la wilaya de Mila, pour une densité d'un bureau pour 11.000 habitants.
Les services d'Algérie, poursuivant leurs efforts pour se rapprocher davantage des citoyens, inaugureront "prochainement" un nouveau bureau de poste dans la commune de Terraï-Bainen (nord de Mila), a conclu la même source.

ORAN

Un projet pour la transformation de la décharge d'El Kerma en parc écologique et récréatif



La Direction de l'Environnement de la wilaya d'Oran a récemment lancé un projet d'aménagement de la décharge publique de la commune d'El Kerma, au sud de la wilaya, en vue de sa transformation en un parc écologique et récréatif s'étendant sur une superficie de 85 hectares, a-t-on appris auprès de cette même direction.
Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Environnement visant à éliminer les grandes décharges publiques et à supprimer les sources de pollution, dans le cadre de la politique nationale destinée à protéger l'environnement et à améliorer le cadre de vie des citoyens.
Le projet est passé par plusieurs étapes techniques, dont la première a consisté en le traitement et le recouvrement des déchets accumulés, dont le volume est estimé à près de sept millions de tonnes, ainsi que l'élimination du gaz méthane, des substances toxiques et des lixiviats organiques résultant de l'accumulation de ces déchets, selon les données présentées sur le projet.
La deuxième étape porte sur l'ouverture de voies et d'allées, ainsi que l'aménagement des différents réseaux nécessaires, notamment celui de l'électricité, en prévision de l'achèvement des travaux d'aménagement et de l'installation des équipements prévus.
Quant à la dernière phase, elle comprend l'aménagement d'espaces verts et la plantation d'arbres sur près de 30 hectares, ainsi que la réalisation d'aires de jeux et de détente, de terrains de proximité destinés à la pratique de différentes activités sportives, de pistes de cross-country, outre d'autres équipements de loisirs devant transformer le site en un espace ouvert aux familles et aux différentes catégories de la société.
Le projet prévoit également la réalisation de diverses infrastructures de services susceptibles de générer des opportunités d'emploi au profit des jeunes de la région, renforçant ainsi ses dimensions sociale et économique et contribuant au soutien du développement local.
Ce projet revêt une importance environnementale particulière en raison de sa proximité avec le lac et la sebkha d'El Kerma. La transformation de cette décharge en espace vert devrait contribuer à réduire les sources de pollution et à renforcer l'équilibre écologique de la région, tout en offrant un nouvel espace naturel de détente susceptible d'améliorer la qualité de vie dans la wilaya d'Oran.

Guelma : 7 sessions courtes de formation programmées au profit des agriculteurs des diverses filières

Les services de l'institut technologique spécialisé de formation en production animale à Guelma a programmé au cours du mois de novembre courant, sept sessions courtes de formation au profit des agriculteurs des diverses filières pour renforcer leurs performances et leur offrir l'accompagnement technique, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'institut, Hamoud Boudjelida.
Ces sessions gratuites ouvertes aux agriculteurs de Guelma et des autres wilayas sont programmées successivement durant ce mois avec une moyenne de deux jours par session en coordination avec les chambres de l'agriculture des wilayas où activent les agriculteurs souhaitant participer, a précisé à l'APS M. Boudjelida.
Selon la même source, les domaines de formation de ces sessions encadrées par les enseignants de l'institut concernent "l'élevage des ovins et des caprins", "production de la plante azolla et son usage pour l'alimentation des animaux de ferme", "l'itinéraire technique de culture des légumineuses", "l'aspect technique de production d'oignon et d'ail", "la fertilisation des vergers fruitiers", "l'élevage d'escargot" et "l'aquaculture intégrée à l'agriculture".
Le même responsable a indiqué que la programmation de ces formations s'inscrit dans le cadre des missions de l'institut d'assurer la formation et le perfectionnement des niveaux des agriculteurs, des éleveurs et des porteurs de projets agricoles en plus de sa tâche principale de formation de techniciens supérieurs, de techniciens et d'agents techniques en production animale.

EL-MEGHAÏER

Mise en service de trois nouveaux bureaux de poste…

Trois nouveaux bureaux de poste ont été mis en service, jeudi à travers la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre du renforcement du réseau postal et de l'amélioration des prestations offertes aux citoyens, a-t-on appris auprès de la direction locale de la poste et des télécommunications.
Ces nouvelles structures sont réparties sur différents quartiers, à savoir, "El-Alia" dans la commune d'El-Marrara, "El-Moudjahid" (Sidi-Amrane) et "19 mars 1962" (Oum Tyour), a précisé la même source.
Cette opération s'inscrit dans la dynamique d'extension du réseau d'Algérie Poste à travers la wilaya, contribuant ainsi à promouvoir les services postaux et financiers proposés à la clientèle, a-t-on ajouté.

… 1.500 hectares dédiée cette saison à la céréaliculture

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2026/2027 a été lancée cette semaine dans la wilaya d'El-Meghaïer, avec une superficie de 1.500 hectares (ha) dédiée à la céréaliculture pour une production prévisionnelle de 46.250 quintaux (Qx), a-t-on appris auprès des services agricoles.
La superficie à emblaver englobe la culture du blé dur sur 1.000 ha, avec une production prévisionnelle de 30.000 Qx, du blé tendre sur 50 ha pour une production estimée à 1.750 Qx et l'orge sur 350 ha pour une production attendue de 10.500 Qx.
Le triticale et l'avoine occuperont chacun une superficie de 50 ha, avec une production estimée à 2.000 Qx pour chaque variété.
Dans le but d'assurer le bon déroulement et la réussite de la campagne, les services agricoles ont mobilisé 37 tracteurs agricoles, 16 semoirs et 28 charrues, et estiment les besoins à 2.765 Qx de semences, 3.000 Qx d'engrais de fond et 4.500 Qx d'engrais de couverture.
Cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts visant à étendre les superficies consacrées à la céréaliculture et à améliorer les rendements, afin de renforcer la contribution de la wilaya à la production nationale et à la réalisation de la sécurité alimentaire.
Selon les services de la wilaya, El-Meghaïer dispose d'un patrimoine foncier agricole estimé à 721.000 ha, dont 576.732 ha représentent la superficie agricole utile, de quoi constituer une base pour le développement des cultures stratégiques et l'extension des superficies dédiées à la céréaliculture.
S'agissant de l'évolution de la filière céréalière dans la wilaya, une progression a été constatée ces quatre dernières campagnes agricoles, faisant passer la superficie cultivée de 1.176 ha et une production de 16.953 Qx en 2022/2023 à 1.266 ha et une production de 19.808 Qx en 2025/2026.
Les mêmes sources ont ajouté que les efforts déployés dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité agricole et de valorisation des potentialités de la wilaya, notamment à la suite du reclassement des terres agricoles en 2024, permettant leur orientation vers les cultures stratégiques et le renforcement de la contribution du secteur à la sécurité alimentaire.

TINDOUF

Lancement de réalisation d'un réservoir d'eau de 1.000 mètres cubes

Les travaux de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes ont été lancés dans la ville de Tindouf, au niveau de la zone d'extension urbaine du quartier El Hikma, dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable et à répondre aux besoins liés à l'expansion urbaine de la wilaya.
Le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, a procédé, jeudi, à la pose de la première pierre de ce projet, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale.
Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une visite d'inspection sur le terrain de plusieurs projets de développement, au cours de laquelle le wali a reçu des explications techniques du directeur de l'hydraulique concernant les différents aspects de ce projet.
Les travaux de réalisation ont été confiés à une entreprise spécialisée dans le domaine de l'hydraulique et des travaux urbains, pour une enveloppe financière avoisinant les 190 millions de dinars algériens, avec un délai de réalisation fixé à 12 mois.
Ce projet devrait contribuer à garantir et à sécuriser l'approvisionnement en eau potable des habitants de la zone d'extension urbaine du quartier El Hikma, notamment dans sa partie nord-est, tout en améliorant leur cadre de vie.
La concrétisation de ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les infrastructures de base et améliorer les services d'alimentation en eau potable, afin de répondre aux besoins engendrés par l'expansion urbaine et la croissance démographique de la wilaya.

TISSEMSILT (PROTECTION CIVILE)

Simulation pour tester l'état de préparation face aux risques d'inondations



Les services de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt ont organisé, jeudi, un exercice de simulation sur le terrain visant à évaluer le niveau de préparation des dispositifs et intervenants, ainsi que l'efficacité des plans d'intervention et des mesures de réponse anticipative face aux risques majeurs, notamment les éventuelles inondations durant la saison hivernale.
Le chargé de la communication de la direction de la Protection civile de la wilaya, le lieutenant Sid-Ali Benamar, a indiqué que cet exercice, organisé dans la commune de Lardjem, a vu la participation des différents partenaires et intervenants, notamment les services de sécurité et les services civils concernés.
A cette occasion, les structures opérationnelles spécialisées ont été mises en place, notamment le poste de commandement opérationnel de terrain et le poste médical avancé.
Le responsable a ajouté que cette opération, qui s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général de la wilaya, Habbaz Abdelhamid, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre sur le terrain des orientations et des recommandations visant à assurer une préparation permanente et à renforcer la vigilance face aux dangers et catastrophes susceptibles de survenir.
Cet exercice a ainsi permis de tester l'efficacité des plans d'intervention et la rapidité de la réponse en cas d'éventuelles inondations.
Il a également permis d'évaluer la coordination entre les intervenants, ainsi que leur niveau réel de préparation opérationnelle et leur capacité à mettre rapidement en œuvre les mesures nécessaires sur le terrain. Pour cette opération, des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés, a précisé la même source.
Enfin, les services de la Protection civile de la wilaya ont souligné qu'à travers l'organisation de ce type d'exercices, ils réaffirment leur volonté permanente d'améliorer le niveau de préparation et de renforcer les compétences des services locaux concernés, afin de garantir la protection des vies humaines et des biens en cas de perturbations météorologiques exceptionnelles.

Forteresse du palais de Baghaï (Khenchela) : Mise au jour des vestiges de deux tours défensives

La troisième phase des fouilles scientifiques en cours sur le site archéologique du palais de Baghaï, dans la commune éponyme (Khenchela), a permis de mettre progressivement au jour deux tours défensives de la forteresse, a déclaré, jeudi, le responsable de ce projet de fouille, le Pr Kamel Medad.
Le Pr Medad, chercheur rattaché au Centre national de recherche en archéologie, a indiqué, au cours de la conférence de presse qu'il a animée au siège de la direction de la culture et des arts, que la troisième phase des fouilles "a commencé à révéler, sur la face Est du palais, les caractéristiques de la forteresse comme en témoigne l'apparition d'une tour circulaire et d'une autre de forme carrée, construites selon une technique militaire byzantine qui utilise des pierres polies" remontant à la période romaine.
Il a ajouté que l'équipe affectée à ces fouilles, constituée de 6 chercheurs du Centre national de recherche en archéologie, accompagnée du responsable de l'agence locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés et de cadres de la direction de la culture et du musée national public des



Frères martyrs Boulaâziz, poursuivra ses travaux en 2027 à la recherche de nouvelles caractéristiques à même de mieux définir les différentes composantes architecturales et défensives du palais de Baghaï.
M. Medad a lancé un appel aux autorités locales pour qu'elles apportent "leur aide à l'équipe de recherche qui souhaite renforcer le groupe de travail avec des étudiants en archéologie afin de les former et de leur enseigner les différentes techniques de fouille sur de tels sites".
Le site archéologique du palais de Baghaï (ou Kasr Baghaï ou encore Kasr El Kahina), situé à 9 km du centre de Khenchela, a été classé en novembre 1999 en tant que patrimoine culturel national protégé.Ses vestiges demeurent enfouis sous terre, ce qui a nécessité la programmation de fouilles scientifiques pour le mettre au jour.

Présidence de la Fifa: le Japonais Kozo Tashima annonce une candidature contre Gianni Infantino

Kozo Tashima, président d'honneur de la Fédération japonaise de football (JFA), a déclaré jeudi 5 novembre qu'il se présenterait contre Gianni Infantino lors de l'élection présidentielle de la Fifa en mars prochain.

Kozo Tashima est la deuxième personne à déclarer qu'il défiera Infantino, après l'ancien défenseur suisse de Tottenham, Ramon Vega. « Avec le plein soutien de la JFA, j'ai décidé de déclarer ma candidature à l'élection présidentielle de la Fifa », a annoncé dans un communiqué Tashima, 68 ans, qui a siégé au Conseil de la Fifa. « Je crois qu'il est important que la sincérité, l'intégrité et les normes éthiques élevées que le football japonais valorise et a bâties depuis longtemps soient clairement communiquées à la communauté mondiale du football », a-t-il dit.

S'appuyer sur « l'expérience acquise au fil des ans »

Kozo Tashima souhaite « partager ces principes avec le monde et contribuer à un avenir meilleur pour le football ». Tashima, qui a été président de la JFA de 2016 à 2024, veut s'appuyer sur « l'expérience acquise au fil des ans ». « Je relèverai ce défi avec une ferme détermination afin de pouvoir contribuer à la poursuite du développement du football mondial. »

La date limite pour que les candidats se déclarent pour l'élection est fixée au 18 novembre. À la tête de l'instance dirigeante mondiale du foot depuis 2016, l'Italo-Suisse Gianni Infantino, 56 ans, reste le grand favori de l'élection qui se déroulera lors du congrès de la Fifa le 18 mars 2027 à Rabat, et ce, malgré les critiques qu'il subit depuis l'annonce d'un projet avorté de création d'une société commerciale ouverte à des investisseurs privés.

Mais Infantino est désormais en position de force pour assurer sa réélection après que la Confédération asiatique de football a apporté son soutien à l'homme de 56 ans le mois dernier. Infantino avait précédemment déclaré qu'il avait le soutien de la « très, très grande majorité » des associations membres, et avait rejeté les appels à son départ.

FOOTBALL/ ARSENAL

Blessé, Saka absent "plusieurs semaines"

L'attaquant anglais Bukayo Saka, blessé à une cuisse, "va être absent pendant un certain temps", de l'ordre de "plusieurs semaines", a déclaré son entraîneur à Arsenal, Mikel Arteta, vendredi en conférence de presse.

L'ailier droit de 25 ans a dû quitter le terrain en tout début de match contre le Bayern Munich, le 21 octobre en Ligue des champions, après une blessure subie au quadriceps (cuisse).

"On parle de plusieurs semaines", a affirmé Arteta, questionné sur la durée d'indisponibilité du N.7, un des cadres de son équipe.

Saka "recommencera à aller sur le terrain et à faire plus d'activités" après la fenêtre internationale qui débute la semaine prochaine, "mais malheureusement, il va être absent pendant un certain temps".

Son entraîneur n'a pas voulu se risquer à une évaluation plus précise pour ne pas "pas mettre trop de pression" sur les membres du staff médical, lesquels "font de leur mieux pour le remettre en forme".

Après la trêve internationale, Arsenal négociera deux matches relevés en Ligue des champions, contre le Borussia Dortmund puis le Real Madrid, le 24 novembre et le 9 décembre. Entre ces deux sommets, il y aura la réception de Manchester City en championnat et le derby contre Tottenham.

R.S

ÉLIMINATOIRES CAN 2027

Patrick Vieira annonce la liste du Sénégal sans Sadio Mané



Ce jeudi 5 novembre, le sélectionneur Patrick Vieira a dévoilé sa liste pour la double confrontation face au Soudan, comptant pour les troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN 2027.

L'attaquant Sadio Mané n'y figure pas.

Sadio Mané, cadre historique de la sélection, est indisponible pour des raisons familiales. « Sur ce rassemblement-là, il va y avoir un événement. Il souhaite être près de sa famille et ça, c'est quelque chose que je comprends », a expliqué Patrick Vieira en conférence de presse. « On s'est mis d'accord tous les deux pour qu'il puisse rester près de sa famille, parce que c'est ce qu'il voulait faire », a-t-il ajouté.

Un autre taulier, Idrissa Gana Gueye, n'a, lui, pas été retenu. Des habitués comme Kalidou Koulibaly, Pape Gueye ou encore Lamine Camara sont bien présents. On peut noter le retour de Krépin Diatta qui évolue à Watford. Paul Mendy, attaquant de Cagliari, a été appelé pour la première fois avec la sélection.

Gardiens : Yehvann Diouf (OGC Nice), Mory Diaw (Al-Shabab), Mamour Ndiaye (AS Saint-Étienne).

Défenseurs : Kalidou Koulibaly (Al-Hilal), Moussa Niakhaté (OL), Malang Sarr (NEOM SC), El Hadji Malick Diouf (Brentford), Mamadou Sarr (Real Sociedad), Nobel Mendy (Hull City), Sadibou Sané (AS Monaco), Krépin Diatta (Watford), Lamine Sy (AJ Auxerre).

Milieux : Pape Gueye (Villarreal), Pape Demba Diop (RC Strasbourg), Lamine Camara (AS Monaco), Pape Matar Sarr (Juventus), Dion Lopy (Al-Ittihad).

Attaquants : Iliman Ndiaye (Manchester City), Nicolas Jackson (Aston Villa), Clayton Diandy (Al-Diriyah), Pathé Mboup (Stade Brestois), Boulaye Dia (Stade Rennais), Issa Soumaré (Stade Rennais), Ibrahim Mbaye (Aston Villa), Paul Mendy (Cagliari).

EQUIPE DE FRANCE DE FOOTABLL

Retour de Mbappé, Tchouaméni, Konaté et Thuram, p remière convocation pour Pablo Pagis

Le capitaine Kylian Mb appé, le milieu Aurélien Tchouaméni et le défenseur Ibrahima Konaté, remis de leurs blessures, ainsi que l'attaquant Marcus Thuram effectuent leur retour en équipe de France, selon la liste divulguée vendredi par le sélectionneur Zinédine Zidane, l'attaquant Pablo Pagis étant convoqué pour la première fois.

La France affronte l'Italie à Milan et la Turquie à Bordeaux, les 12 et 15 novembre dans le cadre de la Ligue des nations. Il ne manque plus qu'un point aux Tricolores, en tête de leur groupe avec trois victoires et un nul, pour se qualifier pour les quarts de finale.

Le milieu Warren Zaïre-Emery, le défenseur Malo Gusto et le gardien Robin Risser sont également rappelés après avoir manqué le premier rassemblement de l'ère Zidane, le Parisien et le portier de Lens ayant déclaré forfait pour cause de pépins physiques alors que l'arrière droit de Chelsea, présent au Mondial-2026, n'avait pas été retenu.



En revanche, le sélectionneur doit se passer des services de plusieurs cadres (Ousmane Dembélé, William Saliba, Manu Koné, Jules Koundé, Maxence Lacroix) et des attaquants Maghnes Akliouche et Estéban Lepaul, blessés.

Mbappé, meilleur buteur de l'histoire des Bleus (107 sélections, 67 buts), revient après avoir été touché au genou le 25 septembre en Turquie (1-0). Depuis son retour sur les pelouses, il a inscrit huit buts en sept rencontres avec le Real Madrid.

L'attaquant du Paris FC Pablo Pagis (23 ans) est le seul joueur à découvrir les A au sein de cette liste de 23 concoctée par Zidane.

AFP

FOOT/ SUPERCOUPE D'AFRIQUE/ USM ALGER

Les "Rouge et Noir" pour un deuxième sacre face à Mamelodi Sundowns

L'USM Alger tentera de décrocher une deuxième Supercoupe d'Afrique de son histoire, à l'occasion de la confrontation face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, aujourd'hui au stade Loftus Versfeld de Pretoria (14h00, heure algérienne). Les "Rouge et Noir" ambitionnent de renouer avec ce trophée, remporté pour la première fois le 15 septembre 2023, aux dépens des Egyptiens d'Al-Ahly SC (1-0), au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite).



Présente à Pretoria depuis mercredi, la formation algéroise abordera ce rendez-vous continental avec quelques absences. Elle sera privée des services de l'ailier Houssam-Eddine Ghacha et du milieu offensif Mohamed Bouderbala, tous deux blessés. En revanche, l'effectif a enregistré le retour du milieu de terrain Abderaouf Benguit, tandis que la participation de l'attaquant Mohamed Ramdaoui demeure incertaine.
"Notre adversaire n'est plus à présenter, c'est la meilleure équipe d'Afrique, depuis quelques années ils sont au devant de la scène. Nous ne nous présenterons pas à Pretoria dans la peau de la victime. Bien au contraire, nous défendrons nos chances à fond. Je vais aligner 11 guerriers pour défendre nos chances. On fera tout pour rendre fiers nos supporters", a indiqué le coach sénégalais de l'USMA, Lamine N'diaye.
A rappeler que l'USMA a remporté la dernière édition de la Coupe de la Confédération africaine aux dépens des Egyptiens du Zamalek : (aller : 1-0, retour : 0-1, aux TAB : 8-7). En face, Mamelodi Sundowns, tenant du titre de la Ligue des champions africaine, cherchera à ajouter une nouvelle distinction à son palmarès continental. Les Sud-Africains avaient remporté la dernière édition de la Ligue des Champions. Ils ont toutefois connu une désillusion en étant éliminés dès le deuxième tour préliminaire de l'actuelle édition de la C1 par les Angolais de Wiliete (aller : 0-0, retour : 1-1).
Une sortie prématurée qui contraste avec leur statut de champions en titre. Les coéquipiers de l'attaquant Iqraam Rayners, abordent néanmoins cette Supercoupe sur une série d'invincibilité de 14 matchs, toutes compétitions confondues.
Aucune prolongation ne sera disputée en cas d'égalité au terme des 90 minutes réglementaires. Les deux équipes seront directement départagées par la séance des tirs au but.
L'enjeu financier est également important puisque le vainqueur de cette édition de la Supercoupe empochera une prime de 500.000 dollars.
Cette affiche sera dirigée par l'arbitre mauritanien Dahane Beida, assisté du Sénégalais Djibril Camara (1er assistant) et du Camerounais Elvis Guy Noupue Nguegoue (2e assistant). Le Mauritanien Abdelaziz Bouh occupera, quant à lui, le poste de quatrième arbitre. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera dirigée par le Mauritanien Babacar Sarr, assisté de la Camerounaise Carine Atezambong Fomo et du Soudanais Ahmed Yasser Abdelaziz.

R.S

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN U23 (2E TOUR PRÉLIMINAIRE)

Saïfi retient 24 joueurs pour la double confrontation face à l'Eswatini

Le sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U23), Rafik Saïfi, a retenu 24 joueurs pour prendre part aux deux rencontres face à la sélection eswatinienne, pour le compte du 2e tour préliminaire des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2028, qualificative aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles, a indiqué la Fédération algérienne (FAF).
La manche aller est prévue le 11 novembre 2026 au Somhlolo National Stadium de Lobamba, à 15h00 (heure algérienne). Le match retour se disputera le 16 novembre 2026 au stade du 5 Juillet 1962 d'Alger, à partir de 18h00.
La sélection nationale U23 sera en stage du 8 au 16 novembre 2026, en prévision de la double confrontation face à l'Eswatini, pour le compte du deuxième tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23 – 2027.
En cas de qualification au troisième et dernier tour, les hommes de Rafik Saïfi affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Zimbabwe et le Mali.
La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 30 mars.
Pour rappel, la CAF avait attribué à l'Egypte l'organisation de la CAN des U23, prévue en novembre 2027, qualificative pour les JO-2028.
La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales.
La dernière participation algérienne au tournoi de football des Jeux olympiques remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).
La sélection algérienne a clôturé dimanche dernier un stage effectué en Afrique du Sud, ponctué par deux matchs amicaux face aux Bafana Bafana : défaite (3-1) puis nul (1-1). Voici la liste des joueurs convoqués : Gardiens : Merzouk Samy Jamil (AEL Limassol), Zitouni Yasser (USM Khenchela), Belazzoug Kilian (Stade Rennais). Défenseurs : Belgourai Faiz Mohamed (CS Constantine), Bezahaf Kelyann Khelifa (O Marseille), Fatahine Anis (Le Puy Fc), Radj Ylies (Toulouse FC), Hamzaoui Salimani Hilan (O Marseille), Bakhouche-Piernas Gaetan (Toulouse FC), Guerroudja Wael (CR Temouchent), Ben Isser Abdelhak (OGC Nice).
Milieux : Boungab Abderrahmane (ES Sétif), Satta Abdelouahab (MC Alger), Diha Imad Eddine (US Biskra), Benlahlou Daryll Matys (Montpellier), Bentoumi Mokrane (Roda JC), Kahia Abdelaziz (CR Belouizdad), Izem Youcef (JS Kabylie), Guendez Matgéo Samuel (AS Nancy).
Attaquants : Akhrib Lahlou (JS Kabylie), Boudache Kail (O Lyonnais), Boutera Karim (Degerfors IF), Ramdaoui Mohamed (USM Alger).

R.S

BOXE

Imane Khelif fera ses débuts professionnels le 15 décembre prochain

La championne olympique algérienne de boxe, Imane Khelif, effectuera ses débuts sur le ring professionnel le 15 décembre prochain à Paris, où elle affrontera la Néerlandaise Clarida Sarabia dans la catégorie des super-welters (-69,853 kg), a annoncé son promoteur lors d'une conférence de presse tenue dans la capitale française.
Le combat, prévu au Palais de la Mutualité, se déroulera en six rounds de deux minutes. Il marquera le retour à la compétition de la pugiliste algérienne, absente des rings depuis son sacre olympique dans la catégorie des -66 kg aux Jeux de Paris 2024.
Initialement programmés le 23 avril dernier à la salle Wagram, à Paris, ses premiers pas chez les professionnels avaient été reportés en raison d'une blessure à l'épaule gauche.
Son adversaire, la Néerlandaise Clarida Sarabia, âgée de 21 ans et d'origine colombienne, affiche un bilan de quatre victoires avant la limite et aucune défaite. Elle occupe la 22e place du classement mondial de BoxRec, sur un total de 87 boxeuses référencées.
"La boxe m'a manqué. Il est temps de passer professionnelle. J'ai surmonté les difficultés et les polémiques, je sais où je vais et je fais ce que j'aime", a déclaré Khelif lors de la conférence de presse.
Interrogée sur une éventuelle participation aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028, la championne algérienne est restée prudente, indiquant ne pas pouvoir se prononcer en raison des plaintes qu'elle a déposées contre World Boxing concernant les tests de féminité.
Son entraîneur Kamel Abdesselem, qui travaille avec Nasser Lalaloui, a estimé que sa protégée n'avait "aucun intérêt à disputer de nouveau les Jeux", rappelant qu'elle est déjà championne olympique.
Agée de 27 ans, Imane Khelif s'est rapprochée de l'organisateur de galas de boxe et de sports de combat Yacin Berrabah pour lancer sa carrière professionnelle, après avoir mis fin à sa collaboration avec son précédent promoteur, Brahim Asloum, en raison notamment des difficultés financières liées à l'organisation de son premier combat.
Berrabah a affiché de grandes ambitions pour la boxeuse algérienne, affirmant vouloir l'accompagner jusqu'à la fin de sa carrière et tablant sur un sacre mondial après sept combats professionnels.
Les prochaines échéances de Khelif n'ont toutefois pas encore été fixées, leur programmation devant dépendre des opportunités qui se présenteront, selon le promoteur.

R.S

FOOT/LIGUE 2 AMATEUR (9E JOURNÉE)

Azazga rejoint le MSP Batna à l'Est, le GC Mascara prend les commandes à l'Ouest

La neuvième journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée vendredi et samedi, a été marquée par le retour de la JS Azazga à hauteur du MSP Batna dans le groupe Centre-Est, ainsi que par la prise de pouvoir provisoire du GC Mascara dans le groupe Centre-Ouest, après son match nul en déplacement face au WA Tlemcen (1-1).
Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna a perdu son fauteuil de leader en s'inclinant sur la pelouse de la JS Azazga (2-3), dans l'affiche au sommet de cette journée. Un succès précieux pour les joueurs d'Azazga, qui rejoignent leur adversaire du jour en tête du classement avec 17 points chacun, au terme d'une rencontre disputée.
Derrière le duo de tête, la JSM Skikda a réalisé une belle opération en dominant le NRB Teleghma (3-2), consolidant ainsi sa troisième place avec 15 points, en compagnie de l'USM Annaba, tenue en échec en déplacement par le MO Bejaia (1-1).
De son côté, le MOB, qui compte un match en moins, porte son total à 14 points et reste au contact du groupe de tête. Le NC Magra, également en quête de confirmation, a été surpris par le CR Béni Thour (0-1), qui signe une victoire importante dans la course au maintien.
La JSD Jijel a, pour sa part, remporté une précieuse victoire face à l'AS Khroub (1-0), tandis que l'IRB Nezla s'est imposé à domicile devant le NRB Béni Oulbane (2-0).
Enfin, le CA Batna et le Paradou AC se sont neutralisés (0-0).
La dernière rencontre de cette poule a opposé hier samedi le MO Constantine à l'US Chaouia.
Dans le groupe Centre-Ouest, le GC Mascara a pris provisoirement la tête du classement en ramenant un point de son déplacement chez le WA Tlemcen (1-1). Avec 21 points au compteur, les joueurs de Mascara prennent, provisoirement, seuls les commandes du classement, en attendant le match de l'USM Blida face à l'ASM Oran.
Les Blidéens, deuxièmes avec 20 points et un match en moins, auront ainsi l'occasion de reprendre la première place en cas de victoire à Oran, face à une formation de l'ASM Oran qui ambitionne de se rapprocher du haut du tableau.
Dans l'autre rencontre disputée vendredi, le RC Arbaâ a signé un succès convaincant en déplacement face à la JS Taghit (3-0), lanterne rouge avec un seul point. Cette victoire permet au RC Arbaâ de porter son total à trois unités, même s'il demeure dans la zone basse du classement.
La suite de cette neuvième journée s'est poursuivie hier samedi à partir de 15h00 avec six rencontres, dont plusieurs affiches importantes dans la course à l'accession. Le troisième, le RC Kouba (18 pts), effectuera notamment un déplacement difficile chez le MC Saïda (14 pts), qui compte un match en moins.
L'ES Mostaganem (14 pts) se rendra chez la JSM Tiaret, tandis que l'IRB Sidi M'Hamed Benali (14 pts) sera en déplacement face à l'USM El Harrach. Les autres rencontres mettront aux prises le NA Hussein-Dey à l'ESM Koléa et le WA Mostaganem au MC El Bayadh.

R.S

KENYA

Le gourou d'une secte condamné à 200 ans de prison

Le chef d'une secte évangélique apocalyptique au Kenya, Paul Mackenzie, a été condamné vendredi 6 novembre 2026 à 200 ans de prison pour le meurtre de 190 enfants et d'un adulte, après avoir incité ses adeptes à mourir de faim dans l'espoir de rencontrer Jésus. Ancien chauffeur de taxi autoproclamé pasteur, Mackenzie avait été reconnu coupable le mois dernier par un tribunal de Mombasa, aux côtés de 28 complices, pour des crimes commis entre janvier 2021 et septembre 2023. Parmi ses coaccusés, 26 ont écopé de peines allant de 100 à 160 ans de prison, tandis que deux autres ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement. Le parquet avait réclamé la peine capitale contre le gourou, prévue par la législation kényane, mais non appliquée depuis 1987.
Les faits remontent au scandale de la forêt de Shakahola, près de Malindi, où des centaines de corps avaient été découverts en 2023. Selon les témoignages recueillis durant le procès, la secte rejetait l'éducation formelle et la médecine moderne, considérées comme des pratiques diaboliques, et imposait à ses membres de vivre isolés dans un ranch.
Arrêté en avril 2023, Mackenzie fait également l'objet de nouvelles poursuites après la découverte de 52 autres corps en janvier. Le bilan global de cette tragédie a été estimé à 429 morts par la Commission nationale kényane des droits humains.

EST DE LA RD CONGO

Des violences meurtrières perturbent la lutte contre Ebola

Des civils ont été tués dans la nuit de jeudi à vendredi lors de violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), perturbant davantage les opérations de lutte contre Ebola, a indiqué vendredi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Au moins 30 civils ont été tués, des habitations incendiées et un centre de santé détruit dans la localité de Cantine-Aloya, située dans le territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu. Plusieurs patients figureraient parmi les victimes, a précisé l'OCHA, citant des sources locales. "Cette situation complique le suivi des infections potentielles et les efforts visant à contenir l'épidémie d'Ebola", selon l'OCHA.Selon des sources sécuritaires et de la société civile, l'attaque a été commise par des rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF).Les autorités ont recensé à ce jour plus de 10.700 cas confirmés d'Ebola et plus de 5.200 décès, principalement dans l'est de la RDC. Le bureau onusien a appelé toutes les parties dans le pays à protéger les civils, à respecter le droit international humanitaire et à garantir un accès sûr et sans entrave aux travailleurs humanitaires et aux personnels de santé.

NIGÉRIA

66.000 personnes fuient l'insécurité vers le Niger et le Bénin



Plus de 66.000 Nigérians ont fui l'insécurité croissante au nord-ouest vers le Niger et le Bénin voisins depuis janvier, a alerté le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui lance un appel de fonds en urgence.
Depuis le début de l'année, "plus de 66.000 Nigérians" ont fui vers le Niger, au nord, et le Bénin, à l'ouest, "soit trois fois plus qu'au cours de la même période en 2025", a indiqué le HCR, dans un communiqué.
La même source indique que près de 60.000 réfugiés ont été recensés au Niger à la mi-octobre dans les régions frontalières de Tahoua et de Diffa, tandis qu'au Bénin, les arrivées se multiplient dans les zones frontalières, où les capacités d'intervention demeurent limitées, ajoute l'organisme onusien.
"Face à l'aggravation de cette crise transfrontalière", le HCR indique avoir lancé un appel de fonds de 2 millions de dollars pour financer des opérations d'urgence entre novembre 2026 et janvier 2027.
Ce financement doit notamment permettre l'enregistrement de plus de 44.000 personnes au Niger et au Bénin ainsi que la fourniture d'une assistance "vitale" à 52.000 personnes au Nigeria.

KORDOFAN-NORD ET SUD (SOUDAN)

L'armée reprend plusieurs positions stratégiques

L'armée soudanaise a annoncé avoir repris le contrôle de plusieurs zones stratégiques dans les Etats du Kordofan-Nord et du Kordofan-Sud, alors que les combats se poursuivent sur plusieurs fronts du pays, notamment dans la région du Nil Bleu.
Selon des médias locaux, les forces armées ont reconquis les localités de Kazqil et d'Abou Qaoud, situées à proximité d'El-Obeid, chef-lieu du Kordofan-Nord, ainsi que la zone d'Al-Hammadi, dans le Kordofan-Sud. Ces avancées s'inscrivent dans une série d'opérations militaires menées ces derniers mois pour reprendre les positions occupées par les forces adverses. Les deux camps continuent toutefois de s'affronter dans ces régions.
Parallèlement, la situation sécuritaire demeure préoccupante dans le Nil Bleu, où les opérations militaires se sont intensifiées depuis le début de l'année, notamment près de la frontière éthiopienne. La localité de Sali représente un point stratégique pour la défense de Damazin et du barrage d'Al-Roseires.Cette escalade aggrave également la situation humanitaire. Plusieurs localités sont privées d'électricité et d'eau, tandis que des organisations de la société civile réclament la protection des civils et un accès sans entrave à l'aide humanitaire.
Le Programme alimentaire mondial (PAM) alerte, pour sa part, sur le risque de suspension de l'aide d'urgence à près de 800.000 personnes d'ici fin 2026, faute de financements. Au total, 19,5 millions de Soudanais sont confrontés à l'insécurité alimentaire aiguë.

ELECTIONS LOCALES EN AFRIQUE DU SUD

L'ANC arrive en tête

Le Congrès national africain (ANC) conserve la tête après le dépouillement de près de 90 % des voix aux élections locales en Afrique du Sud, a annoncé samedi la Commission électorale sud-africaine.
"Après le traitement de 89% des bulletins, l'ANC a obtenu 31,6% des voix, prenant le contrôle de 36 conseils locaux", a indiqué la commission électorale. "En deuxième position vient le parti Alliance démocratique (DA) avec 24%, qui a pris le contrôle de 11 conseils locaux. Suivent uMkhonto we Sizwe (MK) avec 9,4% et les Combattants pour la liberté économique (EFF) avec 6,2%", a-t-elle ajouté.
L'ANC, dirigé par le président sud-africain en exercice Cyril Ramaphosa, et la DA sont les principaux partis du gouvernement d'unité nationale. Le MK, créé il y a près de deux ans par l'ancien président sud-africain (2009-2018) Jacob Zuma, et l'EFF de Julius Malema constituent l'opposition.
Le dépouillement se poursuit. Les bulletins des électeurs des plus grandes métropoles du pays sont en cours de traitement. La commission électorale devrait annoncer les résultats officiels définitifs dans l'après-midi du 8 novembre.

IRAN-ETATS-UNIS

Doha croit toujours à un accord malgré les tensions militaires

La médiation du Qatar entre les Etats-Unis et l'Iran se poursuit afin d'empêcher une nouvelle escalade des tensions dans la région, a déclaré hier samedi le Premier ministre et ministre qatari des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, cité par la chaîne Al Jazeera.

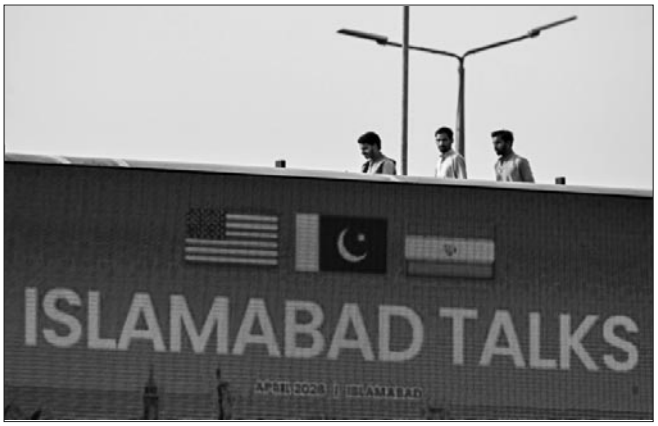
Le responsable qatari a affirmé que la volonté de l'administration américaine de parvenir à un règlement négocié demeurait intacte, y compris après les élections législatives de mi-mandat. Il a assuré que l'intérêt de Washington pour un accord avec Téhéran n'avait pas changé, faisant état de progrès importants dans les discussions et exprimant sa confiance quant à la possibilité de parvenir à une entente. «Nous ne pouvons pas attendre de parvenir à un accord parfait. Nous espérons aboutir à un bon accord », a-t-il déclaré, soulignant la nécessité de poursuivre les négociations.

Dans le même temps, la situation sécuritaire demeure préoccupante. L'agence iranienne Tasnim a rapporté samedi, sur la base d'informations préliminaires, que deux missiles auraient frappé l'île de Qeshm, dans le sud de l'Iran. L'agence a précisé qu'aucune information officielle n'était disponible concernant d'éventuels dégâts et que des précisions seraient communiquées après confirmation de l'incident par les autorités compétentes.

Auparavant, l'agence officielle IRNA avait fait état de témoignages de riverains affirmant que deux projectiles avaient touché la zone de Suza, sur l'île de Qeshm, après le passage d'un avion dans le ciel de la région. Washington n'avait toutefois annoncé aucune frappe contre des cibles situées sur le territoire iranien.

Par ailleurs, des médias iraniens ont rapporté, citant la marine iranienne, qu'un pétrolier avait pris feu après avoir heurté une mine marine dans la partie orientale du détroit d'Ormuz. Les circonstances exactes de cet incident n'ont pas été précisées.

Ces informations interviennent dans un contexte marqué par les craintes d'une reprise des hostilités après les élections américaines de mi-mandat, organisées mardi dernier. Plusieurs pays de la région redoutaient que le président américain Donald Trump, qui s'était abstenu de lancer de nouvelles frappes contre l'Iran durant les semaines précédant le scrutin, ne relance les opérations militaires une fois le vote achevé.



Téhéran a, de son côté, réitéré à plusieurs reprises sa détermination à riposter à toute nouvelle attaque en visant des intérêts américains et israéliens dans les pays voisins. Sur le front diplomatique, l'Iran propose depuis septembre un plan en sept jours, rejeté jusqu'ici par Donald Trump. Celui-ci prévoit notamment la levée du blocus américain sur les ports iraniens, le dégel des avoirs de l'Iran ainsi que l'approbation d'un mécanisme de passage dans le détroit d'Ormuz soutenu par Téhéran. La réouverture de cette voie maritime stratégique, au cœur des tensions entre les deux pays, interviendrait dans le cadre de cette proposition.

Face aux informations faisant état d'un échec des négociations, le Bureau qatari des médias internationaux a démenti samedi les informations selon lesquelles Washington et Téhéran auraient échoué à conclure un accord pour mettre fin à leur conflit, les qualifiant de « fausses et trompeuses ». Il a indiqué que les deux parties poursuivaient leurs efforts en vue d'un accord. Doha a également réaffirmé que sa médiation se poursuivait en étroite coordination avec les Etats-Unis et l'Iran afin de soutenir les négociations en cours.

De son côté, Donald Trump a affirmé vendredi que son administration était en discussion avec des représentants iraniens. « Nous réalisons de très bons progrès avec l'Iran », a-t-il déclaré à des journalistes, laissant entrevoir la poursuite des contacts diplomatiques malgré les tensions militaires et les incertitudes entourant la situation dans le Golfe.

R.I

GHAZA

Les pluies torrentielles inondent des milliers de tentes

De fortes pluies qui se sont abattues hier samedi sur la bande de Ghaza ont provoqué l'inondation de milliers de tentes abritant des déplacés palestiniens dans différentes régions du territoire assiégé. Les pluies torrentielles et les importantes accumulations d'eau ont davantage aggravé les conditions humanitaires déjà extrêmement difficiles des familles, contraintes de vivre dans des abris de fortune dépourvus des équipements nécessaires pour les protéger des intempéries. Selon des sources locales, les eaux ont envahi des milliers de tentes dans la zone du port de Ghaza, ainsi que dans les quartiers ouest de Deir Al-Balah et au nord du camp de Nousseirat, dans le centre du territoire. Les dégâts ont également touché les rassemblements de déplacés à Jabalia et Beit Lahia, dans le nord, où les eaux de pluie se sont infiltrées dans les tentes délabrées, endommageant les maigres effets personnels des familles.

Les équipes de secours rencontrent, par ailleurs, d'importantes difficultés pour intervenir en raison de la destruction des infrastructures.

Dans le même contexte, des sources médicales ont fait état de deux Palestiniens blessés à la suite de l'effondrement du mur d'un bâtiment endommagé lors de précédents bombardements de l'armée d'occupation dans le nord de la bande de Ghaza. Les précipitations auraient fragilisé davantage la structure déjà fissurée, provoquant son effondrement sur des passants. Les décombres et les bâtiments menaçant ruine continuent ainsi de représenter un danger permanent pour les habitants.

Cette nouvelle perturbation météorologique, accompagnée d'une masse d'air froid, vient accentuer les souffrances de milliers de familles vivant sous des tentes sans aucun moyen de chauffage. Ces populations sont confrontées à un froid intense ainsi qu'à une pénurie de vêtements et de couvertures, alors que leurs habitations et les infrastructures essentielles ont été largement détruites par l'agression sioniste.

Face à cette situation, les services de la Défense civile avaient lancé des avertissements préventifs à l'intention des habitants et des déplacés, les appelant à prendre les mesures de sécurité nécessaires. Ils avaient notamment invité les personnes hébergées dans les centres d'accueil et les bâtiments partiellement endommagés à redoubler de vigilance face aux risques liés aux intempéries. Toutefois, les moyens dont disposent les familles déplacées restent extrêmement limités pour faire face aux pluies et aux tempêtes.

Ces conditions météorologiques difficiles surviennent alors que les violations par l'armée d'occupation de l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur en octobre dernier, se poursuivent. Ces violations ont fait 1.602 martyrs et près de 5.799 blessés jusqu'à la mi-semaine dernière, selon les données rapportées. Ces attaques entravent également les opérations de secours et l'acheminement de l'aide humanitaire indispensable aux populations touchées par les intempéries.

Pour rappel, la guerre génocidaire menée par l'occupation contre la bande de Ghaza depuis octobre 2023 a fait plus de 74.000 martyrs et plus de 175.000 blessés. Elle a également entraîné la destruction quasi totale des infrastructures, des établissements de santé et des services essentiels, plongeant la population dans une crise humanitaire persistante. Chaque nouvelle perturbation météorologique vient ainsi aggraver la détresse des habitants, toujours confrontés aux conséquences de la guerre et au maintien du blocus imposé au territoire.

R.I

SUR FOND DE TENSIONS ET DE CONTROVERSES SÉCURITAIRES

Nouvelle journée de mobilisation sociale en france

La France a connu, samedi, une nouvelle journée de mobilisation sociale, marquant le quatrième week-end consécutif de contestation nationale. À l'appel de plusieurs organisations syndicales, mouvements de jeunesse et associations étudiantes, ainsi que de coordinations des « gilets jaunes », des manifestations ont été organisées dans plusieurs villes du pays pour dénoncer la vie chère, la dégradation du pouvoir d'achat et réclamer une amélioration des salaires, des conditions de travail et du système éducatif.

Cette nouvelle mobilisation intervient deux jours après la grève nationale du jeudi 5 novembre, qui avait enregistré une importante participation. Les organisateurs entendent maintenir la dynamique des précédentes manifestations et accentuer la pression sur le gouvernement afin qu'il réponde aux revendications sociales et économiques.

Celles-ci portent notamment sur la hausse du coût de la vie, l'amélioration des services publics et des conditions d'enseignement, ainsi que l'allègement des charges financières pesant sur les familles, les salariés et les retraités.

À Paris, où des dizaines de milliers de manifestants étaient attendus, le cortège syndical autorisé devait relier la place de la République à celle de la Nation, en passant par le boulevard Voltaire. Travailleurs, retraités, étudiants, lycéens et demandeurs d'emploi étaient appelés à y participer. De leur côté, les « gilets jaunes » ont maintenu leur appel à un rassemblement place de la Concorde, malgré son interdiction par les autorités, qui invoquent des risques de troubles à l'ordre public et de dégradations.

Face à l'extension du mouvement, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a annoncé que certaines préfectures avaient interdit les rassemblements dans plusieurs centres-villes. Quelque 70.000 policiers et gendarmes ont été mobilisés à travers le pays pour sécuriser les manifestations, protéger les bâtiments publics et les zones commerciales et prévenir d'éventuels débordements.

Le dispositif sécuritaire intervient également dans un climat de controverse autour des méthodes d'intervention des forces de l'ordre. Cinq avocats représentant au moins 18 personnes blessées lors des mobilisations sociales et étudiantes depuis le 17 octobre ont annoncé leur intention de déposer une plainte contre Laurent Nuñez devant la Cour de justice de la République (CJR), compétente pour juger les infractions commises par les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions.

Lors d'une conférence de presse organisée au siège de la Ligue des droits de l'Homme à Paris, les avocats ont mis en cause les instructions du ministre concernant le recours aux armes dites intermédiaires, notamment les grenades de dispersion et les lanceurs de balles de défense (LBD). Ils estiment que leur utilisation a provoqué des blessures graves et des séquelles permanentes chez plusieurs manifestants, dont des mineurs et des lycéens.

Le ministre a rejeté ces accusations, défendant le recours à ces équipements qu'il considère nécessaires au maintien de l'ordre et à la lutte contre les violences, tout en assurant que leur utilisation respecte le cadre légal.

Par ailleurs, les interventions policières ont également suscité des critiques après plusieurs incidents impliquant des journalistes. L'Agence France-Presse (AFP) et le journal Politis ont dénoncé des violences et des blessures subies par leurs collaborateurs lors de la couverture des manifestations à Paris, Lyon et Lille.

La rédaction de Politis a annoncé son intention de déposer plainte après l'agression présumée d'une journaliste du quotidien et d'une photographe indépendante du collectif Divergences, lors d'une manifestation organisée jeudi dans la capitale.

L'AFP a, de son côté, condamné les violences commises contre plusieurs de ses journalistes. À Lyon, l'un de ses photographes a été grièvement blessé après avoir reçu deux coups de matraque aux jambes et trois coups sur son casque de protection, lors d'une intervention policière visant à disperser les manifestants.

Ces incidents relancent le débat sur les pratiques des forces de l'ordre et la protection des journalistes dans le cadre des mouvements sociaux.

R.I

TÉLÉ VISION



TF1 Largo Winch : Le prix de l'argent

21h10



Depuis l'enlèvement brutal de son fils Noom, 15 ans, Largo Winch fait l'objet d'une impitoyable machination destinée à l'anéantir et à détruire le groupe W, la fructueuse société multinationale qu'il dirige.

C STAR S.W.A.T.

21h10



Alors qu'elle rend visite à son père en prison, Gamble découvre que la tête d'un membre du SWAT a été mise à prix. Elle tente prévenir son unité mais Hondo se retrouve déjà nez à nez à sa porte avec un adolescent qui le menace.

TMC Esprits criminels

21h10



Sur un lac de Californie, un groupe de campeurs assiste à la remontée de trois cadavres par les plongeurs de la police. Au même moment, un des vacanciers restés sur la rive est enlevé par un individu. Son corps est retrouvé dans un autre lac de la région.

6ter Le flic de Beverly Hills 2

21h10



Axel Foley est de retour à Beverly Hills. Cette fois, il vient prêter main forte à ses collègues et amis pour résoudre une affaire de vol de bijoux.

france 3 Les enquêtes de Vera



21h10

Le célèbre présentateur Rick Kelsall apparaît pendu dans sa chambre, au lendemain d'une soirée entre vieux amis de lycée. Fraîchement disculpé d'accusations de harcèlement, il préparait la sortie d'une autobiographie explosive sur son cercle proche.

gulli MacGyver

21h05



Un satellite contenant les restes d'une expérience biologique s'est écrasé, détruisant toute la faune alentour. MacGyver essaye de stopper une scientifique désireuse de poursuivre des expériences néfastes à l'environnement.

PARIS PREMIÈRE Meurtres à Grasse

21h10



Dans le charmant village de Grasse, réputé pour ses parfumeries, une découverte macabre bouleverse la tranquillité locale : un cadavre est retrouvé immergé dans une cuve à enfleurage, recouvert de graisse brûlante.

Une première pour un artiste K-pop : Le titre "Arirang" de BTS certifié platine en Italie



Le 5e album studio de BTS, "Arirang", a reçu une certification platine de la part de la Fédération de l'industrie musicale italienne (FIMI). Il s'agit d'une première pour un artiste de K-pop, un résultat atteint en cumulant les ventes d'albums, les téléchargements numériques et le streaming pour un total de 50 000 unités.
La certification d'albums de la FIMI est basée sur les unités cumulées, converties à partir des ventes physiques, des téléchargements numériques et du streaming.
Dans la catégorie album, le seuil est de 25 000 unités pour l'or et de 50 000 unités pour le platine.
"Arirang" est le 5e album studio de BTS, sorti le 20 mars 2026. Il s'agit du premier album du groupe complet publié après environ 3 ans et 9 mois, comprenant un total de 14 titres.
Le nom de l'album est tiré de la chanson folklorique représentative de la Corée, « Arirang ». L'agence a expliqué que l'album reflète l'identité de BTS ainsi que les émotions que les sept membres ressentent actuellement, ajoutant que ces derniers ont participé à l'ensemble du processus de création musicale.
Depuis sa sortie, « Arirang » a figuré à plusieurs reprises dans le classement hebdomadaire des albums de la FIMI en Italie. L'album a atteint les 15e, 42e et 51e places, témoignant d'une distribution et d'une consommation constantes sur le marché local.BTS avait précédemment reçu la certification or de la FIMI pour « Love Yourself: Answer », « Map of the Soul: Persona », « Map of the Soul: 7 », « BE » et « Proof ». Avec cette certification platine, le groupe franchit une nouvelle étape dans ses performances musicales en Italie.
BTS débutera ce mois-ci la tournée asiatique "BTS World Tour Arirang" à Kaohsiung, à Taïwan. La tournée prévoit au total 15 concerts dans 5 villes, dont Bangkok en Thaïlande en décembre, ainsi que Kuala Lumpur en Malaisie, Singapour et Jakarta en Indonésie.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

Festival international du court-métrage à Timimoun : 36 œuvres participent à 2éme édition

La deuxième édition du Festival international du court métrage a été lancée, jeudi soir, au théâtre de plein air de Timimoun, avec la participation de 36 court-métrages, et la présence d'invités d'une cinquantaine de pays étrangers.
Le programme du festival (5-10 novembre) prévoit la projection de films, l'organisation d'ateliers de formation, de tables rondes, de circuits touristiques et de soirées artistiques, ainsi que le déplacement des projections dans différentes communes de la wilaya grâce à un écran mobile, afin de faire bénéficier l'ensemble de la wilaya de l'ambiance du festival.
Cette manifestation culturelle intervient dans le cadre de la stratégie du secteur visant à développer le cinéma en Algérie et à faire du pays une destination privilégiée pour les producteurs et les réalisateurs souhaitant y concrétiser leurs projets cinématographiques.
La démarche repose notamment sur la mise en place d'un environnement favorable à l'investissement, à travers l'exploitation des sites historiques et des richesses naturelles comme décors de tournage et de réalisation cinématographique.
Pour rappel, le site historique du Caravansérail de Tinerkouk a fait l'objet d'une opération d'aménagement et a été inauguré lors de la première édition de ce festival et mis à la disposition du Centre national du cinéma. Il constitue un vaste espace intégré dédié à la production et au tournage cinématographique.

Théâtre régional de Mascara : Des spectacles du conteur mettent la lumière sur des contes populaires anciens

Le théâtre régional "Bachir Zahaf" de Mascara a accueilli, jeudi, une soirée artistique consacrée à l'art du conteur, avec la présentation de spectacles inspirés du patrimoine populaire et des contes anciens, dans le cadre des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de Libération nationale.
Cette soirée a été marquée par la présentation d'un spectacle de l'artiste Kada Bensemicha, de la wilaya de Mascara, qui a raconté plusieurs histoires puisées dans le patrimoine populaire algérien, suscitant l'intérêt et l'interaction des enfants présents.
De son côté, la conteuse Djamila Mansouri, de la wilaya d'Oran, a présenté un récit issu du patrimoine ancien, évoquant des événements et des personnages toujours ancrés dans la mémoire collective algérienne. Elle a clôturé son intervention par une série d'énigmes captivantes auxquelles les enfants ont participé avec enthousiasme.
L'artiste Rabah Bensaïd, de la wilaya de Tiaret, a également animé un spectacle de contes portant sur une histoire populaire ancienne, mettant en lumière les hauts faits et les exploits des Algériens durant les résistances populaires contre le colonialisme français.

Khenchela : Mise au jour des vestiges de deux tours défensives de la forteresse du palais de Baghaï

La troisième phase des fouilles scientifiques en cours sur le site archéologique du palais de Baghaï, à Khenchela, a permis de mettre progressivement au jour deux tours défensives de la forteresse.
Le Pr Medad, chercheur rattaché au Centre national de recherche en archéologie, a indiqué, au cours de la conférence de presse qu'il a animée au siège de la direction de la culture et des arts, que la troisième phase des fouilles "a commencé à révéler, sur la face Est du palais, les caractéristiques de la forteresse comme en témoigne l'apparition d'une tour circulaire et d'une autre de forme carrée, construites selon une technique militaire byzantine qui utilise des pierres polies" remontant à la période romaine.Il a ajouté que l'équipe affectée à ces fouilles, constituée de 6 chercheurs du Centre national de recherche en archéologie, accompagnée du responsable de l'agence locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés et de cadres de la direction de la culture et du musée national public des Frères martyrs Boulaâziz, poursuivra ses travaux en 2027 à la recherche de nouvelles caractéristiques à même de mieux définir les différentes composantes architecturales et défensives du palais de Baghaï.Le site archéologique du palais de Baghaï (ou Kasr Baghaï ou encore Kasr El Kahina), situé à 9 km du centre de Khenchela, a été classé en novembre 1999 en tant que patrimoine culturel national protégé. Ses vestiges demeurent enfouis sous terre, ce qui a nécessité la programmation de fouilles scientifiques pour le mettre au jour.

R.C

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER 2026

Mise en avant du rôle du manuscrit algérien dans la diffusion des sciences et du "fiqh" en Afrique



Des universitaires algériens et africains ont souligné le rôle du manuscrit algérien en tant que pont civilisationnel entre l'Algérie et les pays africains, ayant contribué à la diffusion des sciences et du fiqh en Afrique de l'Ouest.
Lors d'une conférence sur le thème "Le manuscrit algérien-africain", organisée dans le cadre du programme culturel du Salon international du livre d'Alger (SILA) 2026, le chercheur nigérian Adam Bello a indiqué que les savants algériens "ont eu une grande influence, à travers leurs ouvrages acheminés en Afrique par des caravanes marchandes et des expéditions scientifiques, dans le mouvement réformiste et scientifique de Sokoto, au Nigeria", relevant que l'Erudit Abdelkrim el-Maghili et l'imam al-Sanoussi figuraient parmi "les plus éminents savants ayant influencé la doctrine d'enseignement au Nigeria".
A son tour, le chercheur tchadien Mohamed Salah Ayoub a présenté une communication sur le manuscrit algérien au Tchad et son rôle en tant que pont de l'amitié et des relations historiques entre les deux pays, faisant état de "132 manuscrits recensés dans les bibliothèques tchadiennes, portant sur l'histoire de l'Algérie, sa lutte et ses érudits, ainsi que des ouvrages consacrés au fiqh malékite, à la politique et à la Tariqa Tidjania".Le chercheur sénégalais Sam Bousso Abderrahmane a, quant à lui, mis en avant l'importance du manuscrit algérien, qui a contribué à "façonner une partie de la mémoire scientifique et des méthodes d'enseignement islamique au Sénégal".
Dans son intervention intitulée "Les manuscrits, de l'Algérie au Niger", Dr. Salou El-Hassan, du Niger, a mis en lumière la présence de manuscrits algériens au Niger, et les itinéraires qu'ils ont empruntés avant d'arriver dans son pays et dans les pays d'Afrique de l'Ouest, ajoutant que ces manuscrits "ont été copiés et traduits dans les langues locales, ce qui a permis leur diffusion à plus grande échelle en Afrique de l'Ouest".
Il existe, selon le même intervenant, des manuscrits algériens dans des pays voisins dont le Nigeria et le Mali, appelant dans ce cadre à préserver cet "héritage civilisationnel commun", à travers sa numérisation et sa protection face aux risques de disparition.
Pour sa part, l'enseignant à l'université de Batna, Dr. Abdelkrim Aoufi, a mis en avant, dans son intervention, l'importance du manuscrit algérien, largement diffusé en Afrique de l'Ouest, soulignant "son rôle majeur dans la transmission des sciences et des connaissances en Afrique, grâce à des manuscrits de fiqh, de mathématiques et de biographies".
Le manuscrit algérien, qui a traversé le Sahara jusqu'en Afrique, était "un pont séculaire du savoir reflétant la mémoire et reliant le passé au présent", a indiqué l'intervenant, citant plusieurs érudits et savants algériens ayant marqué la vie intellectuelle, religieuse et éducative en Afrique, notamment El-Maghili et Al-Senoussi.

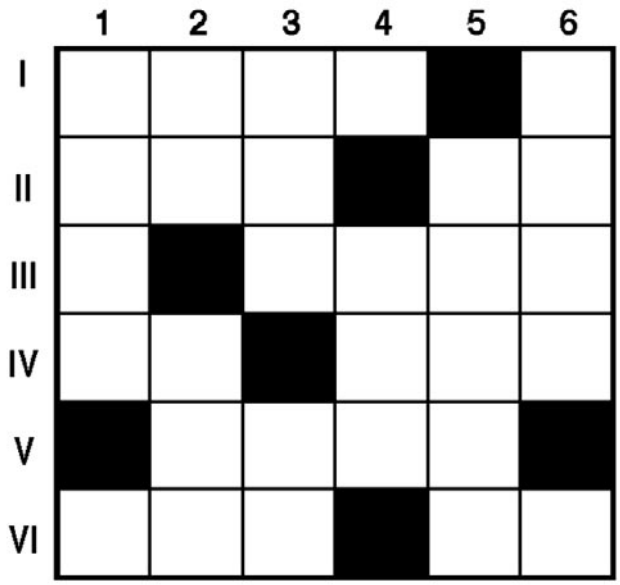
R.C

Clôture des Journées algériennes du cinéma contemporain d'El Eulma : Le court-métrage "Coup de pouce" d'Abdelkader Guidoum couronné

Le court-métrage "Coup de pouce" du réalisateur algérien, Abdelkader Guidoum, a remporté le "Bouclier d'or" récompensant le meilleur court-métrage parmi les 30 films en compétition aux Journées algériennes du cinéma contemporain d'El Eulma à Sétif.
"Coup de pouce" raconte l'histoire de "Zeddam", un architecte rêveur qui se trouve confronté à un dilemme cornélien : celui de choisir entre, conserver son emploi, en abandonnant sa personnalité spontanée et son âme d'enfant pour satisfaire son directeur, ou alors rester fidèle à lui-même au risque se retrouver au chômage.
Les membres du jury présidé par l'artiste Nassima Louail, ont souligné "l'importance d'intensifier le travail dans le domaine de l'écriture de scénario, d'ouvrir la voie aux films documentaires et de renforcer la formation par le biais d'ateliers pratiques et de master classes, ainsi que sur le choix optimal de la musique et sa bonne utilisation dramatique", appelant également, dans leurs conclusions, à faire de cet événement un festival international.
Pour rappel, cette édition, organisée sous le slogan "Quand l'image parle" à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution, par la coopérative culturelle "Khayam Semiramis" d'El Eulma, a mis en compétition 30 courts-métrages produits dans 13 pays, en l'occurrence l'Algérie, la République arabe sahraouie démocratique, la Palestine, le Yémen, le Sultanat d'Oman, la Jordanie, l'Egypte, la Tunisie, l'Irak, les Pays-Bas, l'Espagne, la France et la Syrie.

R.C

Nombres croisés



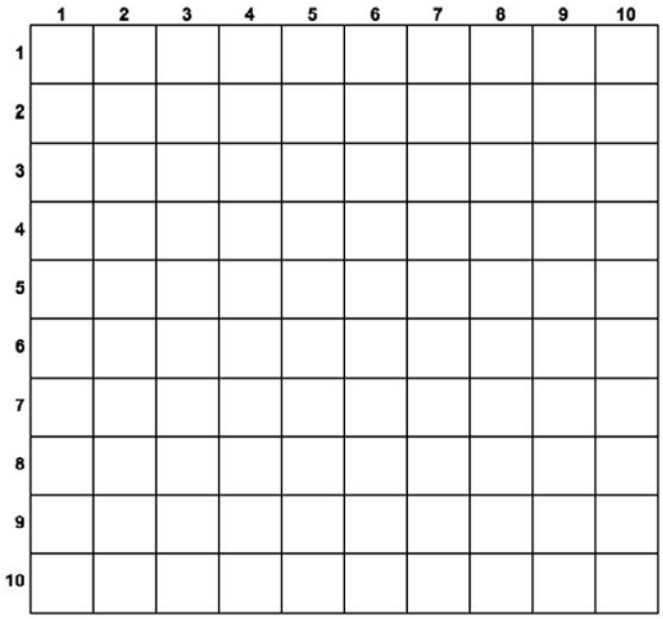
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. **II.** Puisssance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. **III.** Longueur en km du fleuve Nil. **IV.** Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. **V.** Altitude estimée de l'Everest. **VI.** Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. **2.** Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. **3.** Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. **4.** Puissance de 5. **5.** Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. **6.** Marignan !

Grille muette N° 1191



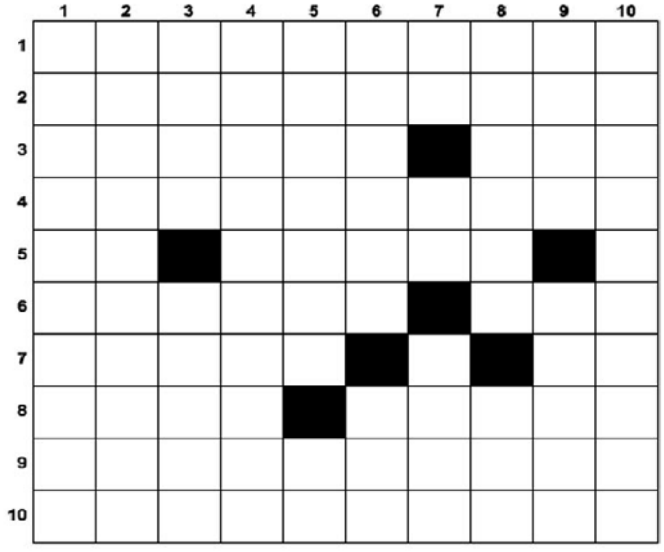
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

LA NATION
Dimanche 08 Novembre 2026

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 décès et 455 blessés en 48 heures

Huit personnes sont décédées et 455 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:437	12:46	15:50	17:55	19:11

Météo

Alger	27	Tizi Ouzou	26
Tiaret	25	Béjaïa	27
Constantine	26	Oran	26

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Décès de Mme Fatiha Benabbou

La professeure de droit public et 'ancienne membre de la Cour constitutionnelle, Fatiha Benabbou, est décédée mercredi 4 novembre, a annoncé la Cour constitutionnelle. Sa dépouille a été rapatriée à Alger le vendredi et été accueillie à l'aéroport international Houari-Boumediene par la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, ainsi que par les membres de son institution mais aussi de la famille de la défunte. Elle a été inhumée le même jour au cimetière de Boucahoui.
La présidente de la Cour, Leila Aslaoui, a présenté à l'occasion ses sincères condoléances à la famille de la défunte ainsi qu'aux familles constitutionnelle et universitaire. Dans son message, Aslaoui a rappelé par ailleurs que Fatiha Benabbou a été membre de la Cour constitutionnelle entre novembre 2021 et janvier 2025.

CONSTANTINE

Plus de 163 milliards de centimes issus de la fraude fiscale récupérés

Les enquêteurs du Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de l'Est, à Constantine, ont réussi à récupérer des avoirs financiers et immobiliers d'une valeur totale estimée à plus de 163 milliards de centimes, issus de la fraude fiscale et du blanchiment d'argent, et ont arrêté 59 personnes appartenant à un réseau criminel organisé actif dans la falsification de documents bancaires et commerciaux, la fraude fiscale et le blanchiment de capitaux, a indiqué vendredi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Le communiqué a précisé que le traitement de cette affaire est intervenu "à la suite d'enquêtes approfondies menées par les éléments du service régional sur des transactions financières suspectes ramifiées à travers plusieurs wilayas du pays, lesquelles ont permis de mettre en lumière le stratagème trompeur adopté sous couvert de registres de commerce fictifs et de transactions commerciales illusoires". "Ce stratagème a permis de détourner d'immenses sommes d'argent de leur circuit légal, causant un préjudice financier au Trésor public dépassant 1.600 milliards de centimes", est-t-il souligné.
L'opération, menée sous la supervision du parquet compétent, s'est soldée, selon le communiqué, par " la saisie de documents commerciaux fictifs et de faux cachets, ainsi que la récupération de biens et d'actifs financiers provenant des activités criminelles du réseau, comprenant 32 biens immobiliers (des villas, des appartements de luxe, des logements et des locaux commerciaux), 35 véhicules de différents types et catégories, des bijoux et des métaux précieux d'un poids total de plus de 5 kilogrammes, une somme d'argent s'élevant à plus de 400 millions de centimes, ainsi que le gel de 119 comptes bancaires", a précisé la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar (Annaba), a conclu la même source.

FORTERESSE DU PALAIS DE BAGHAÏ (KHENCHELA)

Des vestiges de deux tours défensives mis à jour

La troisième phase des fouilles scientifiques en cours sur le site archéologique du palais de Baghaï, dans la commune éponyme (Khenchela), a permis de mettre progressivement au jour deux tours défensives de la forteresse, a déclaré, jeudi, le responsable de ce projet de fouille, le Pr Kamel Medad, chercheur rattaché au Centre national de recherche en archéologie. Il a indiqué, au cours de la conférence de presse qu'il a animée au siège de la direction de la culture et des arts, que la troisième phase des fouilles "a commencé à révéler, sur la face Est du palais, les caractéristiques de la forteresse comme en témoigne l'apparition d'une tour circulaire et d'une autre de forme carrée, construites selon une technique militaire byzantine qui utilise des pierres polies" remontant à la période romaine. Il a ajouté que l'équipe affectée à ces fouilles, constituée de 6 chercheurs du Centre national de recherche en archéologie, accompagnée du responsable de l'agence locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés et de cadres de la direction de la culture et du musée national public des Frères martyrs Boulaâziz, poursuivra ses travaux en 2027 à la recherche de nouvelles caractéristiques à même de mieux définir les différentes composantes architecturales et défensives du palais de Baghaï. M. Medad a lancé un appel aux autorités locales pour qu'elles apportent "leur aide à l'équipe de recherche qui souhaite renforcer le groupe de travail avec des étudiants en archéologie afin de les former et de leur enseigner les différentes techniques de fouille sur de tels sites". Le site archéologique du palais de Baghaï (ou Kasr Baghaï ou encore Kasr El Kahina), situé à 9 km du centre de Khenchela, a été classé en novembre 1999 en tant que patrimoine culturel national protégé.

ETABLISSEMENT HOSPITALIER DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Premières interventions chirurgicales pour le traitement de l'HBP au laser Holmium

Les premières interventions chirurgicales en Algérie pour le traitement de l'hypertrophie bénigne de la prostate (HBP), par endoscopie au laser Holmium (HoLEP), ont été réalisées vendredi à l'Etablissement hospitalier de la Sûreté nationale "Bachir Bendiha" à Alger, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces interventions ont été supervisées par le médecin espagnol Dr Fernando Gomez Sancha, développeur de cette technique. Les différentes étapes de l'intervention chirurgicale ont été suivies, par visioconférence, par des médecins de la Sûreté nationale relevant des établissements hospitaliers régionaux d'Oran et de Sidi Bel Abbès, ainsi que par plus de 100 urologues algériens, en coordination avec l'Association algérienne d'urologie (AAU).
Cette technique figure parmi les méthodes chirurgicales les plus récentes pour traiter l'HBP. Elle repose sur l'utilisation du laser Holmium pour retirer, par voie endoscopique, les tissus prostatiques hypertrophiés, selon la technique "en monobloc", qui consiste à détacher le tissu ciblé et à l'extraire en une seule pièce, a précisé la même source.
L'organisation de cette rencontre médicale, deux jours durant, au niveau de l'établissement hospitalier de la Sûreté nationale, "reflète le souci de la DGSN de se tenir au fait des avancées médicales et de tirer parti des expertises internationales spécialisées, afin de renforcer le niveau de prestations de santé au profit de ses personnels et d'améliorer la qualité de prise en charge médicale des patients en Algérie", a conclu le communiqué.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Signature d'un accord de coopération avec le groupe chinois CRCEG

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé un accord de coopération avec le groupe chinois d'ingénierie et de construction ferroviaires China Railway Construction Engineering Group (CRCEG), en vue d'échanger les expertises, de qualifier les jeunes compétences algériennes et de développer leurs aptitudes professionnelles, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. La cérémonie de signature s'est déroulée jeudi au siège du ministère, sous la supervision de la ministre du secteur, Nacima Arhab, et en présence du président du CRCEG et de l'ambassadeur de Chine en Algérie. En vertu de cet accord, des programmes de formation spécialisés seront organisés au profit des cadres et employés, permettant ainsi l'échange d'expertises et d'expériences entre l'Algérie et la Chine dans les domaines de spécialisation du groupe chinois, en adéquation avec les mutations technologiques et les exigences du marché du travail, tout en contribuant à ancrer la culture de la formation continue et à améliorer la performance institutionnelle, a précisé la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Arhab a indiqué que cet accord "traduit une volonté commune de faire de l'investissement dans le capital humain un axe fondamental de la coopération", soulignant l'importance de "passer des accords à des programmes opérationnels et à des projets tangibles, fondés sur l'échange d'expertises et le transfert de connaissances et de technologies, à même d'obtenir des résultats durables et bénéfiques aux deux parties". Elle a également salué les efforts du groupe chinois et sa contribution à la réussite de cette démarche de coopération, se félicitant du "soutien de l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie et des efforts de tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cet accord".

RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Le parcours du colonel Abderrahmane Mira revisité



Le Chahid colonel Abderrahmane Mira, l'un des chefs de la Wilaya III historique, qu'il a dirigée du 29 mars jusqu'au 6 novembre 1959, demeure une figure emblématique de la guerre de Libération nationale, ayant marqué par son génie militaire et de sa bravoure les combats menés contre l'armée coloniale française dans cette région et à travers plusieurs autres régions du pays.
Soixante-sept ans après sa mort au champ d'honneur, le 6 novembre 1959 à Ath Hyani, près du col de Chellata, l'évocation du parcours du colonel Abderrahmane Mira met en lumière son engagement politique et militaire "précoce" dans le combat libérateur de l'Algérie, a indiqué à l'APS, Dr Zerkaoui Noureddine, enseignant d'histoire à l'université Abderrahmane Mira de Bejaia. Son parcours politique a commencé au milieu des années 1940 dans la région parisienne où il avait intégré vers 1947 les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), a ajouté la même source.
Le jeune Abderrahmane Mira, qui fréquentait les milieux nationalistes algériens en France, y a forgé sa conscience politique et son engagement dans la lutte contre le colonialisme français. De retour au pays en septembre 1954, il s'est rapidement engagé dans les activités du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), participant activement à la mobilisation des populations dans plusieurs régions de la wilaya III historique. Il fut l'un des précurseurs de la lutte armée contre le colonialisme français et joua un rôle "prépondérant" dans la sécurisation de Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956 à Ifri Aouzellaguen, au cœur de la wilaya III historique, a souligné Dr Zerkaoui. Abderrahmane Mira fut promut par les dirigeants de la Révolution au grade de commandant en 1957 et lui ont confié d'importantes missions, notamment dans la wilaya VI historique. L'ancien moudjahid Boudjellal Ali, qui été dans la zone 2 de la Wilaya III historique, a souligné à l'APS les qualités "humaines, patriotiques et militaires du colonel Abderrahmane Mira". Il a aussi mis en avant "son sens de l'organisation, sa discipline et sa capacité à assumer les responsabilités qui lui étaient confiées dans le cadre de la lutte armée".
Dans son livre "Abderrahmane Mira, un destin brisé", paru en 2025 aux éditions Tafat, son fils Tarik Mira, écrivait que le colonel Abderrahmane Mira "s'était distingué par son dynamisme tandis que sa combativité était reconnue de tous. Ce furent autant de critères qui l'ont porté si haut dans la hiérarchie".
Né en 1922 au village de Taghalat, dans la commune de Beni Mellikeche, le colonel Abderrahmane Mira est tombé au champ d'honneur, le 6 novembre 1959 dans les hauteurs d'Akbou. Après sa mort, sa dépouille avait été exhibée par l'armée coloniale française dans plusieurs villages de la région, sans jamais être retrouvée à ce jour.